

Caf du Finistère

Rapport d'activité

2025



caf.fr

- 2 - Chiffres clés
- 6 - Les services aux allocataires
- 16 - Actions communes allocataires/partenaires
- 18 - Les partenariats

Sommaire

- 28 - Comptabilité et finances
- 32 - Les ressources internes
- 40 - La direction et l'appui au pilotage
- 42 - Le conseil d'administration



Les chiffres clés 2025

Allocataires

927 912 habitants

170 137 allocataires (-1,9%)

384 568 personnes couvertes dont **150 582** enfants

38 % de la population

1 005 175 823 € prestations versées

492 €/mois en moyenne par bénéficiaire



Les chiffres clés 2025

Allocataires

Enfance



AF 155 150 895 € (57 266 foyers bénéficiaires / 34 %)
ARS 107 751 257 € (30 135 foyers bénéficiaires / 18 %)
PAJE 45 931 014 € (15 450 foyers bénéficiaires / 9 %)

Logement



APL 30 562 foyers bénéficiaires / 18 %
ALS 26 743 foyers bénéficiaires / 16 %
ALF 5 761 foyers bénéficiaires / 3 %

Solidarité



PPA 125 673 943 € (58 781 foyers bénéficiaires / 35 %)
RSA 85 923 779 € (12 999 foyers bénéficiaires / 8 %)
AAH 200 170 647 € (20 951 foyers bénéficiaires / 12 %)
AEEH 19 372 650 € (5 652 foyers bénéficiaires / 3 %)



64 764 bénéficiaires (38 %) sans minima ni aide au logement
38 882 bénéficiaires (24 %) d'une aide au logement uniquement
58 826 bénéficiaires (35 %) d'au moins un minima

81 175 personnes reçues à l'accueil
1 163 876 documents arrivés en région
78 716 courriels arrivés

Les chiffres clés 2025

Partenariats

ENFANCE

3 549 places PSU (prestation de service unique) accueil du jeune enfant

190 Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

43 Relais petite enfance (RPE)

30 Lieux d'accueil enfants/parents (LAEP)

51 Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

JEUNESSE

39 Promeneurs du Net agréés

216 départs via le dispositif Sac Ados

23 PS (prestation de service) jeunes ou préfiguration à la PS agréées

49 projets Argent de poche.



Les chiffres clés 2025

Partenariats

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

36 Centres sociaux

26 Espaces de vie sociale (EVS).

CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES

22 CTG - **100 %** de la population couverte.

Gestion interne



427 agents dont 26 en CDD (au 31/12/2025).

387 ETP* CDI moyenne annuelle.

*Équivalent Temps Plein.

Budget commun de gestion initial :

28 354 150 €.

Les services aux allocataires

ADOSSEMENT DU RSA ET DE LA PPA AU DRM

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du déploiement de la réforme Solidarité à la source, avec l'adossement du Revenu de solidarité active (RSA) et de la Prime d'activité (PPA) au Dispositif de ressources mensuelles (DRM) pour les Caf qui n'étaient pas dans l'expérimentation.

Le DRM centralise les données de revenus issues de la Déclaration sociale nominative (DSN) pour les salaires et des flux PASRAU pour les revenus de remplacement. Ces données sont désormais utilisées pour le calcul des droits au RSA et à la PPA, en substitution de la déclaration trimestrielle de ressources entièrement manuelle.

Cette évolution s'est accompagnée de la mise en œuvre de déclarations trimestrielles préremplies, limitant les risques d'erreurs déclaratives et contribuant à la sécurisation des données entrantes.

L'objectif principal de cette réforme est double : simplifier le parcours déclaratif des allocataires et renforcer le versement du juste droit, en réduisant les situations d'indus et de rappels.

Deux webinaires à destination des partenaires ont été organisés afin de présenter les principes de la réforme et ses impacts opérationnels. Ces temps d'échange ont réuni environ 140 participants et ont donné lieu à un taux de satisfaction de 99 %.

Au sein de la Caf du Finistère, un accompagnement spécifique vers les différents métiers a été réalisé à compter du mois de février 2025 et jusqu'en avril 2025.



RÉFORME CMG

L'année 2025 a été consacrée à l'accompagnement de la réforme du Complément de libre choix du mode de garde (CMG), notamment pour le CMG emploi direct, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} septembre 2025.

Le nouveau mode de calcul intègre les ressources du foyer, le nombre d'enfants, le coût horaire et le volume horaire de garde. La distinction d'âge est supprimée au profit d'un barème unique et le reste à charge minimum est supprimé afin de renforcer l'accessibilité de la garde individuelle.

Des évolutions des conditions d'éligibilité ont été introduites, notamment l'extension du droit jusqu'aux 12 ans pour les familles monoparentales, la possibilité de double droit en résidence alternée et la suppression de la condition d'un recours minimal de 16 heures pour le CMG structure.

La réforme vise à lever le frein financier dans le choix du mode de garde et à renforcer l'équité entre les familles.

Les services aux allocataires

RÉFORME DE FRANCE TRAVAIL

La réforme France Travail, issue de la loi pour le plein emploi, constitue une évolution structurante pour l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi.

Elle vise à renforcer l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi, notamment par la mise en place d'un contrat d'engagement unifié et par une coordination accrue des acteurs du service public de l'emploi.

Les principales évolutions portent sur l'inscription automatique des bénéficiaires du RSA, l'évolution des parcours d'accompagnement, la modernisation des systèmes d'information ainsi que la mise en œuvre de nouvelles règles d'orientation.

Bénéficiaire du RSA - Loi plein emploi

Dès janvier 2025, votre inscription à France Travail (et celle de votre conjoint) est obligatoire et automatique.

La Caf transmet les informations à France Travail. Cela ne change pas le versement de votre RSA.

En savoir +

Afin de faciliter le traitement des différentes décisions liées à la situation des allocataires et de réduire les délais de traitement, la Caf du Finistère a développé un automate décisionnel.

En 2025, ce dispositif a permis le traitement automatisé de 2 473 décisions.

RÉORGANISATION DES ÉQUIPES TI/DE

En mars 2025, une évolution de l'organisation des équipes TI/DE (travailleurs indépendants/données entrantes) a été mise en œuvre dans l'objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux allocataires.

Cette nouvelle organisation repose sur la création de deux équipes distinctes :

- une équipe dédiée au traitement des dossiers des travailleurs indépendants (TI) ;
- une équipe en charge des contrôles sur pièces (DE), incluant les activités de RACA (contrôle de cohérence entre l'activité et les ressources), de *datamining* ainsi que des missions annexes.

La mise en œuvre de ce segment TI permet une meilleure prise en compte des problématiques spécifiques à cette population et facilite l'apport de réponses adaptées, tant en matière de service que d'accompagnement et de conseil.

Par ailleurs, cette réorganisation contribue à l'optimisation du traitement des données entrantes et au renforcement de la professionnalisation des agents, participant ainsi à l'amélioration globale du service rendu aux allocataires.

Les services aux allocataires

GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

En 2025, **1 163 876 documents** ont été traités par le service mutualisé GED pour les allocataires des quatre caisses de Bretagne.

La tendance à la baisse du volume des entrées se confirme, avec une diminution de 15,33 % par rapport à 2024 à l'échelle de la région. Pour la Caf du Finistère cette baisse atteint les 8,46 %.

Les entrées papier poursuivent leur recul significatif (-19,65 %) tandis que l'on observe pour la première fois depuis 2020 une légère diminution des entrées Caf.fr « transmettre un document » via Mon compte et l'appli mobile.



Visite de C. Bottero, coordinateur SNGR, du 5 au 7 février 2025.

Nombre de pièces exportées du 01/01/25 au 31/12/25 par canal d'acquisition pour les Caf de Bretagne

Canal d'acquisition	2023	2024	2025	Évolution 2024 ► 2025
OPEX (flux papier - domaine allocataires)	999 957	898 452	721 893	- 19,65 %
SCANNER (flux papier - domaine allocataires)	2 647	2 752	387	- 85,94 %
MAILS	93 109	102 366	104 390	+ 1,98 %
RÉPERTOIRE	54 440	63 102	31 816	- 49,58 %
CAF.FR	171 567	177 745	176 255	- 0,84 %
MOBILE	107 709	130 178	129 135	- 0,80 %
TOTAUX	1 429 429	1 374 595	1 163 876	- 15,33 %
% de flux papier	70,14 %	65,56 %	62,06 %	
% de flux dématérialisés	29,86 %	34,44 %	37,94 %	

2025, une année marquée par l'engagement et la dynamique collective

En 2025, l'équipe GED de la Caf du Finistère réaffirme son engagement quotidien au service des allocataires, des partenaires et des Caf de la région Bretagne. Elle poursuit avec détermination sa mission : contribuer, en coulisses, à la bonne prise en charge des dossiers, en assurant chaque jour une gestion fiable, sécurisée et fluide des documents nécessaires au traitement prestations.

Dans un environnement en constante évolution, le service a su démontrer une nouvelle fois sa capacité d'adaptation en requestionnant ses pratiques et en ajustant son organisation. La GED finistérienne s'inscrit pleinement dans une dynamique collective d'amélioration continue et d'optimisation des processus.

En chiffres : des objectifs atteints et des performances maîtrisées

- Le taux d'intégration des pièces à J+1 cumulé annuel est de 99,5 % (cible : 90 %).
- Le délai de traitement des bons de travail non identifiés à J+2 de 98,4 % (cible : 90 %).
- Le taux d'anomalies techniques et manuelles est de 2,97 % (cible : inférieur à 5 %).

Les services aux allocataires

L'ACCUEIL DES ALLOCATAIRES

La Caf du Finistère accueille les usagers sans rendez-vous, tout au long de l'année, sur trois sites : Brest, Quimper et Morlaix. En 2025, cet accueil représente **81 175 personnes reçues**.

Le nombre d'allocataires reçus est relativement stable sur les sites de Brest et de Quimper (+ 3 % par rapport à 2024). A Morlaix, il augmente de 39 %. Cette évolution est à mettre en lien avec le déménagement de l'accueil de la Caf et son installation dans les locaux partagés avec la Cpmam.



Des rendez-vous sont proposés aux allocataires sur les sites de Brest, Quimper, Morlaix et en itinérance, au sein de 12 communes du département afin de favoriser l'accès au service sur l'ensemble du territoire départemental.

En 2025, l'équipe d'agents d'accueil itinérants a assuré **5 777 rendez-vous physiques** sur l'ensemble du département.



Les agents vont à la rencontre des allocataires sur les communes de Carhaix, Châteaulin, Concarneau, Crozon, Douarnenez, Lanerneau, Landivisiau, Lesneven, Pont-l'Abbé, Quimperlé, S^t-Pol-de-Léon et S^t-Renan.

Ces permanences en proximité des allocataires renforcent l'accessibilité du service et soutiennent la lutte contre le non-recours. Les échanges sont réguliers entre les agents itinérants et les partenaires locaux présents au sein des structures d'accueil.

En 2025, la Caf du Finistère a reçu **67 649 mails** de la part des allocataires. Les agents se mobilisent afin d'apporter une réponse rapide et qualitative aux allocataires : 80,9 % de ces mails ont obtenu une réponse en moins de 48 heures.

Indicateurs	Valeurs	Évolution
Nombre de mails reçus	67 649	+ 7 %
Taux de réponse apportée en 48h	80,9 %	+ 26 % ☺

Les services aux allocataires

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE

En octobre, la Caf du Finistère a déployé un nouvel outil d'accueil des allocataires et de gestion des rendez-vous : TROOV rdv. Cette nouveauté permet de fluidifier les files d'attentes sur les sites de Brest et de Quimper via une identification à l'aide d'un QR code à l'arrivée de l'utilisateur. Accompagnés par l'équipe d'accueil de la Caf, les allocataires s'approprient cette évolution.



Troov Rdv, nouvelle solution de gestion des rendez-vous et d'accueil des allocataires.



Séminaire de la Ligne du public, le 12 juin 2025 à Plonéour-Lanvern.

Les services aux allocataires

LA MÉDIATION

En 2025, le service de la médiation a étudié **491 dossiers**, soit + 68 % qu'en 2024. Les allocataires sont à l'origine de 52 % des demandes. Les service est également saisi par des tiers (tuteurs...) à hauteur de 10 %, les délégués auprès du Défenseur des droits (15,4 %), les médiateurs des autres institutions (8,8 %), les représentants de l'État et les élus (3,5 %), les services internes (8,6 %).

Le profil des allocataires finistériens ayant recours au service de médiation administrative est très proche de celui des allocataires à l'échelle nationale. Une demande reçue par le service de la médiation peut concerner plusieurs prestations. Au cours de l'année 2025, les demandes ont concerné principalement le RSA (38 %), les aides au logement (30,5 %), la prime d'activité (27,8 %), le handicap (27,8 %).

Les allocataires peuvent saisir le service de la médiation par téléprocédure via l'espace Mon compte sur Caf.fr. En 2025, les allocataires ont saisi le service par mail (62 %), par téléprocédure (22 %), par courrier (11 %).

A noter qu'en 2025, le service médiation s'est agrandi. Il est désormais composé d'une médiatrice référente et d'une assistante médiation.



M. Jacob, médiatrice et M. Le Goff, assistante.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES

Les agents d'accueil itinérants de la Caf ont apporté **3 377 réponses aux partenaires** via l'outil CDAP. Cette offre est complétée par **la ligne téléphonique dédiée** aux partenaires avec **874** appels téléphoniques pris en charge.

En 2025, dans le cadre du plan de contrôle des accès au service CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires), **51 contrôles auprès des partenaires** ont été réalisés.

L'offre tuteur déployée en janvier 2025, permet aux mandataires judiciaires de consulter les dossiers de leurs protégés et de réaliser des démarches en ligne.

L'offre de service continue de s'étendre, 8 nouvelles conventions CDAP et AFAS (Aides Financières d'Action Sociale) ont été signées permettant aux partenaires de consulter les dossiers allocataires ou de réaliser des démarches en ligne pour leur propre structure.

En 2025, les conseillers de service à l'usager ont étudié **486 situations complexes** dans le cadre d'un service attentionné auprès des organismes mandataires judiciaires (UDAF, ATP et Eliance).

Les CSU ont également répondu aux **527** appels téléphoniques reçus sur **la ligne dédiée aux agents d'accueil des France Services**.

Les services aux allocataires

LES AIDES FINANCIÈRES AUX ALLOCATAIRES

Le service LOGAFA – LOGement et Aides Financières aux Allocataires – est composé d'une responsable, de cinq conseillères, d'une référente technique et d'un alternant pour la période du 9 septembre 2025 au 3 septembre 2027.

Tarifification sociale de l'eau

En 2025, en partenariat avec Brest Métropole, la Caf a versé **une aide de 20 €**, destinée aux allocataires les plus modestes. Grâce à la mobilisation des équipes du Logafa, de l'Informatique et de la Comptabilité, cette aide a été distribuée à **20 181 allocataires**, faisant de cette opération une réussite collective. Ce dispositif, inédit à l'échelle nationale, a nécessité la création et la mise en œuvre d'un processus local.

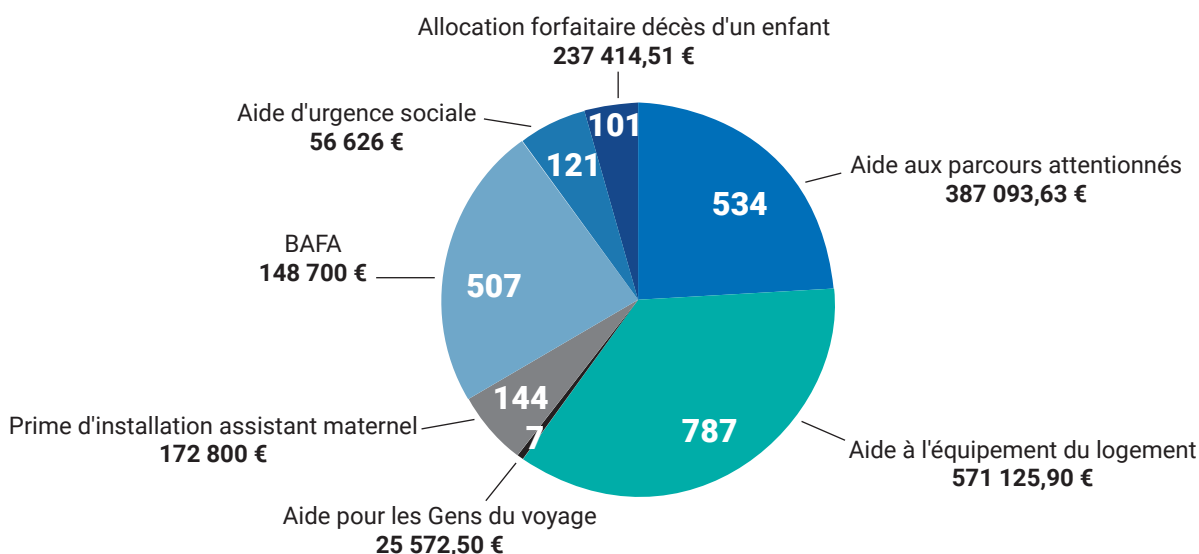
Budget 2025

En 2025, les dépenses réalisées au niveau des aides financières individuelles se répartissent de la manière suivante :

Fonds locaux (hors VACAF) : 1 353 918,05 € (- 4,8 %/2024)
et Fonds nationaux : 270 541,11 € (- 18 %/2024)

Au global, les aides financières individuelles mobilisées en 2025 au service des allocataires finistériens sont de **1 624 459, 16 €**.

Aides financières aux allocataires : 2 201 aides attribuées en 2025



La Caf du Finistère positionne les aides financières individuelles à des moments clés de la vie des allocataires. Par le déploiement de ces aides, le service LOGAFA s'est fortement mobilisé pour garantir l'accès aux droits. Le service a été réactif et au cœur de l'offre de service allocataires.

Les services aux allocataires

Commission d'attribution des aides financières individuelles (CAAFI)

Après une progression continue entre 2022 et 2024, l'année 2025 marque une rupture, avec une diminution de 19 % des dossiers présentés en CAAFI. En 2025, 745 demandes ont été étudiées par la Commission d'Attribution des Aides Financières Individuelles (CAAFI) à partir d'exposés rédigés par les travailleurs sociaux. Les aides sont attribuées sous forme de prêt ou de subvention.

L'aide d'urgence pour protéger et soutenir les victimes de violences conjugales (AVVC)

La loi du 28 février 2023 crée l'Aide universelle d'urgence aux victimes de violences conjugales (AVVC). Ce dispositif est entré en vigueur le 28 novembre 2023. Il s'agit d'une prestation légale qui consiste à soutenir les victimes de violences conjugales.



Journée de cohésion LOGAFA/SISA le 18 décembre 2025 à Plouneventer.



Les services aux allocataires

LES INTERVENTIONS SOCIALES

En 2025, les travailleurs sociaux de la Caf du Finistère sont intervenus principalement auprès d'allocataires rencontrant des événements de vie de type : séparation, isolement, décès du conjoint ou de l'enfant, et impayés de loyers. Les allocataires accompagnés sont constitués de familles avec enfants à charge de moins de 20 ans. La majeure partie des interventions du service s'est faite auprès d'allocataires en situation de séparation ou de monoparentalité.

Le principal levier d'intervention des travailleurs sociaux est de proposer un accompagnement social. Il s'agit d'une intervention d'une durée moyenne de 5 à 6 mois, avec un suivi des allocataires fait de plusieurs rendez-vous.

Au cours de l'année 2025, l'effectif du service a évolué. L'organisation du fonctionnement a été revue et l'offre d'accompagnement social, proposée aux allocataires sur 12 communes du département a été maintenue. L'équipe des travailleurs sociaux associée à ce travail a été force de proposition pour maintenir une organisation sectorielle permettant de couvrir l'ensemble du département.

Le service social de la Caf s'intègre dans un réseau de partenaires locaux qui se coordonnent pour soutenir les familles finistériennes. Les travailleurs sociaux s'impliquent individuellement sur leurs secteurs d'intervention par de la prise de contact, de l'échange, de la coordination avec les partenaires du tissu institutionnel ou associatif en place. Des rencontres collectives avec les partenaires, dans le cadre des réunions de service sont régulièrement mises en œuvre, sur sollicitations des partenaires ou sur proposition des travailleurs sociaux. Pour exemple, en 2025, le service social de la Caf a échangé avec :

- le service social de l'Union Hospitalière de Cornouaille,
- le service social du CHU de Brest,
- la mission Accompagnement santé de la CPAM,
- le service d'accompagnement social d'Action Logement,
- l'assistante sociale du Ministère de l'Intérieur accompagnée de représentants des services sociaux : de l'Éducation Nationale, de Naval Group, de La Poste, du CH Quimper Cornouaille, de l'EPSM de Quimper, du CDG29, de la DREAL...

Enfin, les travailleurs sociaux de la Caf sont impliqués dans la transmission de leur savoir-faire. Le service accueille des stagiaires. Les professionnels interviennent au sein des écoles formant les professionnels et participent aux jurys des diplômés d'État CESF, ASS.

Le service en quelques chiffres

- **16** travailleurs sociaux et **1** gestionnaire conseil allocataire chargé de l'appui métier.
- **2 447** familles reçues en RDV en 2025.
- **80 %** des situations sont suivies dans le cadre d'un accompagnement social.
- **20 %** des situations correspondent à des explications des démarches et des orientations vers les partenaires.

Les services aux allocataires

Répartition des travailleurs sociaux du SISA sur le département du Finistère



Actions communes allocataires/partenaires

L'année 2025 a été ponctuée par deux réformes importantes, l'adossement au DRM pour la PPA et le RSA en mars et le complément de mode de garde (CMG) en septembre.

Au-delà des informations faites aux partenaires et bénéficiaires sur les nouvelles modalités de complétude des déclarations trimestrielles, la Caf a été présente lors de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Dès le début d'année, les conseillers de service à l'utilisateur – CSU – des accueils de Brest, Quimper et Morlaix, sont allés à la rencontre des étudiants lors des forums dédiés à l'enseignement supérieur.

Des sessions d'informations ont été faites aux partenaires relais de la Caf, afin de les informer des nouveautés réglementaires (France Services, Habitat 29, Restos du Cœur, Don Bosco, UDAF...).

L'année 2025 a également été marquée par la mise en œuvre de deux événements majeurs, une journée dédiée à l'accès aux droits le 25 juin à Quimper et une journée sur la thématique « Lever les freins à la reprise de l'emploi », le 6 novembre à Brest.

Journée Accès aux droits du 25 juin 2025

En 2025, la journée dédiée à l'accès aux droits a eu lieu à Quimper. Cette troisième édition a été travaillée en coopération de la MPT de Kerfeunteun à Quimper.

Au cours de la matinée, dédiée aux partenaires, 52 professionnels ont pu échanger avec les agents de la Caf sur des thématiques variées : le site Internet Caf.fr, la prévention des indus, les interventions du service de travail social, les aides individuelles aux allocataires...

L'après-midi, 27 partenaires se sont mobilisés pour tenir un stand sur les thématiques de l'insertion et du travail, de l'accès aux droits, de l'accès aux soins et à la santé, des solidarités, du logement, des loisirs... Une conférence a été proposée sur le thème de la séparation.

La MPT a prévu de reconduire cette animation tous les ans.



Les équipes Caf/MPT.

Actions communes allocataires/partenaires

Journée Lever les freins à la reprise de l'emploi, le 6 novembre 2025

La Cellule accès aux droits de la Caf du Finistère a proposé cette journée aux professionnels des missions locales du département.

L'événement qui se tenait à la mairie de quartier de l'Europe à Brest, s'est déroulée en deux temps.

Le matin, à partir de cas concrets, les professionnels de la Caf ont pu présenter la réglementation des prestations familiales et répondre aux interrogations liées à la reprise de l'emploi.

L'après-midi, les 40 participants ont choisi de participer à des ateliers thématiques animés par des agents de différents services de la Caf : mode de garde, prévention des indus, offres de service du travail social, aides individuelles aux allocataires.

Nouveauté 2025, les participants ont pu également tester un atelier d'idéation autour de la question suivante : « Comment mobiliser les jeunes pour participer à des ateliers Caf.fr ? »



Les collègues Caf
et les participants à la journée du 12 juin.



Action CTG Communauté de communes des Abers : Les escales de mes droits

En octobre 2025, le Pays des Abers a organisé la première édition de « La quinzaine de mes droits », une action issue de la CTG et accompagnée par la Caf du Finistère pour renforcer l'accès aux droits et réduire le non-recours. S'appuyant sur un travail partenarial structuré et l'appui de la conseillère technique territoriale, l'événement a permis d'informer les habitants dans trois lieux ressources du territoire. Cette première édition a posé les fondations d'une dynamique durable visant à consolider l'accès aux droits et à développer des actions régulières au bénéfice des familles.

Les partenariats

ACCOMPAGNER ÉLUS ET PROFESSIONNELS

La Caf accompagne et soutient les élus et professionnels pour améliorer la qualité des accueils et s'approprier les évolutions réglementaires. Elle agit sur l'amélioration de la qualité des services en investissant dans la qualification des professionnels et bénévoles de l'offre de service, en organisant des temps ressources, des journées de réflexion, journées départementales, séminaires, formations...

Dans le cadre du SDSF, de nombreux espaces de travail sont proposés aux professionnels petite enfance, enfance, parentalité, animation de la vie sociale, jeunesse, logement, afin de les aider à comprendre leur environnement de travail, le besoin des familles et des jeunes qui évoluent, de leur permettre des temps réflexifs sur leur pratique, d'échanger entre pairs et de continuer à se former

La richesse de ces propositions vient de la construction de contenus adaptés aux besoins des professionnels et co-portés et financés, en partenariat entre institutions, fédérations, associations départementales, organismes de formation...

De nombreux professionnels bénéficient gratuitement de ces temps de qualification. Par exemple :

- **Le catalogue de formation** vise à renforcer les compétences des professionnels de l'animation et la qualité éducative en ACM (accueil collectif de mineurs). Piloté par un groupe de travail dédié, il a proposé 57 formations en 2025, rassemblant 802 participants.
- **Une journée de ressources et d'échanges**, à l'échelle départementale, a permis à toutes les personnes concernées par les Lieux d'Accueil Enfants Parents (accueillants, coordonateurs, référents, superviseurs...) d'être réunis pour travailler la notion de supervision et d'analyse de la pratique.
- **La venue de spécialistes** donnant lieu à des échanges :
 - Elisabeth Laithier, présidente du Comité national de filière petite enfance, venue travailler avec le Comité technique petite enfance du SDSF le 25 juin 2025 autour de la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfant.
 - Anne-Marie Platt, pédiatre à l'Institut de la parentalité de Rennes, et Lucile Dupin, consultante en parentalité et éducation, sont intervenues en réunion départementale des directrices d'établissements d'accueil du jeune enfant sur l'évolution des familles et des pratiques actuelles : impacts sur l'accueil des enfants en crèche. Cette intervention propose une réflexion sur les transformations récentes des pratiques parentales à la lumière de la théorie de l'attachement.
- **Infos aux élus et aux professionnels de la petite enfance** sur différents territoires :

À la suite de mise en œuvre effective de ce nouveau service au 1^{er} janvier 2025 et à la parution des différents textes officiels, les services de la Caf ont proposé aux élus et professionnels de la petite enfance (chargés de coopération CTG, RPE, directeurs d'établissement d'accueil du jeune enfant...) des temps d'information et d'échanges sur les évolutions majeures inscrites dans la loi. La qualité d'AO (Autorités Organisatrices de l'accueil du jeune enfant) et les 4 compétences induites n'ont (presque) plus de secrets pour eux fin 2025.

Les partenariats

- **Élaboration du plan de maintien et de développement** pour la ville de Plabennec :

En 2025, la commune de Plabennec a conduit l'élaboration de son plan de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance. Elle s'impose ainsi comme la première commune du département à finaliser cet exercice stratégique. Cette démarche a reposé sur une coopération étroite entre la commune, la Caf, la PMI, ainsi que la chargée de coopération du Pays des Abers. Ce travail partenarial a permis de définir une stratégie territoriale structurée et prospective en matière de petite enfance, offrant un cadre d'action cohérent pour répondre durablement aux besoins des familles.

LES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES

Journée départementale des chargés de coopération CTG

En juin 2025 a eu lieu la 4^e édition des journées départementales dédiées à la coopération territoriale, dans le cadre des Conventions Territoriales Globales. L'objectif était de rassembler les agents et élus engagés dans les CTG pour partager les enjeux de la démarche, s'approprier la notion de coopération, et renforcer les dynamiques locales. Ce sont au total 60 chargés de coopération, 40 élus et directeurs de service des collectivités et 35 agents Caf et qui ont répondu présents !

Au programme : une séance plénière, des ateliers participatifs, des échanges d'expériences riches et inspirants. Un moment fort pour faire converger les regards, mutualiser les pratiques et consolider les partenariats au service des habitants.



Journée départementale du 25 juin 2025.

Signature officielle de la CTG du Haut Pays Bigouden

Le 28 juin 2025, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden organisait une restitution publique ouverte à tous les habitants du territoire.

Le temps d'échange, animée sous forme de tables rondes, a permis de présenter les quatre grands axes de la Convention Territoriale Globale, un outil stratégique en faveur des familles abordant la petite enfance, la jeunesse, la parentalité et l'inclusion.

Les partenaires se sont ensuite réunis pour la signature officielle de la CTG.

Cette restitution était aussi l'occasion de présenter de tout nouveaux supports de communication sur la CTG destinés aux habitants : 4 capsules vidéos illustrant chaque grand axe de la CTG, 1 fascicule illustré sous forme de BD mettant en scène Camille, un jeune habitant du territoire.

Les partenariats

LA PETITE ENFANCE

2025... le Service Public de la Petite Enfance

Reconnaissant le rôle central assuré par les collectivités locales en matière de petite enfance, la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi confie aux communes, à partir du 1^{er} janvier 2025, le rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, chargée de construire une politique répondant aux besoins des familles de leur territoire. L'article 17 de la loi pour le plein emploi définit les compétences que doivent exercer les nouvelles autorités organisatrices en matière d'accueil du jeune enfant en fonction de leur taille. Ces compétences peuvent être transférées au niveau de l'EPCI ou du syndicat mixte.

Dans le cadre des conventions territoriales globales (CTG), notre travail a donc consisté à accompagner les collectivités locales ayant la compétence petite enfance dans leur rôle d'autorité organisatrice, vers les attendus de la loi sur 4 compétences :

- **compétence n°1** : recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leur famille en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur le territoire ;
- **compétence n°2** : informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents ;
- **compétence n°3** : planifier le maintien et le développement des modes d'accueil (pour les communes ou à partir de 3 500 habitants) ;
- **compétence n°4** : soutenir la qualité des modes d'accueil sur le territoire (pour les communes ou à partir de 3 500 habitants).

Les Semaines de la Petite Enfance

Lors de l'édition 2025 des Semaines de la Petite Enfance, **8 600 spectateurs**, dont plus de **6 000 enfants**, ont pu découvrir l'un des **6 spectacles** proposés.

8 100 personnes (enfants, parents et professionnels de la petite enfance) ont pu participer à l'un des **300 ateliers** organisés sur le département, dont plus de **5 000 enfants**.

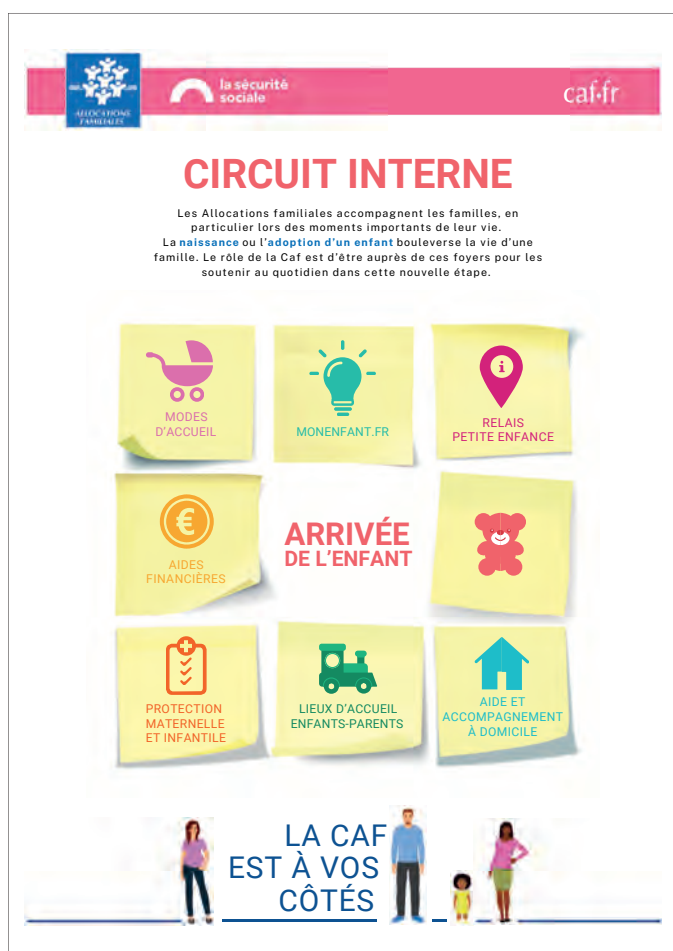
Et près de **200 professionnels** ont pu bénéficier de l'un des 15 stages découvertes ayant eu lieu sur différents secteurs du Finistère.



Affiche des SPE 2025.

Les partenariats

Le parcours « arrivée de l'enfant » : des vidéos pour guider les parents



En 2025, la Caf a poursuivi le déploiement du parcours « arrivée de l'enfant », inscrit dans la stratégie nationale des parcours usagers.

Un travail partenarial a été conduit avec les services Ligne du public LOGAFA, Prestations, SISA, Service Appui au Métier, Direction partenaires et Communication pour formaliser et diffuser le circuit interne.

L'année a été marquée par la réalisation, en lien avec la CPAM, de deux vidéos destinées à accompagner les parents dans leurs droits et démarches pendant la grossesse et à l'arrivée de l'enfant.

Déploiement de l'expérimentation « Nouvelles formes de socialisation des 2-3 ans » à destination des gestionnaires LAEP

Cette offre est adossée uniquement à des LAEP pour développer une offre complémentaire à leur activité (hors champs du référentiel LAEP) permettant de toucher les familles les plus éloignées des modes d'accueil et des services de soutien à la parentalité.

2 axes opérationnels :

- proposer une nouvelle offre de socialisation pour les enfants avant 3 ans ;
- proposer un parcours de socialisation aux enfants n'ayant pas fréquenté de mode d'accueil.

7 projets répondant à cette expérimentation dans le Finistère ont débuté dès 2025.

Les partenariats

L'ENFANCE

La Caf du Finistère apporte un soutien important aux investissements par les ALSH, que ce soit pour la création/extension d'ALSH ou aussi des travaux de mise en conformité ou d'amélioration des conditions d'accueil.

L'année 2025 a été marquée par la pose de la 1^{ère} première pierre de l'ALSH d'Ergué-Gabéric, les inaugurations des ALSH de Plougonvelin et de St-Renan

Pose de la première pierre de l'ALSH d'Ergué-Gabéric

Construit au début des années 1990, le centre de loisirs actuel de la ville d'Ergué-Gabéric permet d'accueillir 131 enfants, ce qui n'est plus suffisant aujourd'hui. De plus, il ne répond plus aux normes d'accessibilité, ni aux exigences environnementales et écologiques actuelles.

C'est pourquoi la commune a souhaité investir dans la construction d'un nouvel accueil de loisirs sans hébergement qui réponde aux besoins des enfants et des professionnels.

Cet équipement représente un investissement de 3 M€, dont environ un tiers est financé par des subventions. La Caf a apporté le soutien financier le plus important avec une subvention de 322 923 € (Département : 285 000 €, Région Bretagne : 150 000 €).

La pose de la première pierre a eu lieu le 26 novembre 2025. Ce nouvel ALSH, qui ouvrira début 2027, pourra accueillir 150 enfants.

D'une surface de 989 m², le bâtiment comprendra sept salles d'activités, trois espaces de sieste, un espace multisensoriel Snoezelen, autour d'une salle polyvalente modulable et extensible dite « agora », ainsi qu'une grande salle de restauration avec cuisine pédagogique. Les 2 300 m² d'espaces extérieurs offriront des zones de jeux, des espaces engazonnés et arborés, un auvent et un jardin potager.

De plus, le bâtiment aura la particularité de répondre aux exigences climatiques actuelles et futures : charpente et structure en bois français, isolants thermiques en chanvre et coton, toiture équipée de cellules photovoltaïques qui permettront au bâtiment de produire sa propre énergie.

Inauguration de l'ALSH de Plougonvelin

Inauguré en 2025, le nouvel ALSH « Ti Bugaligoù » de Plougonvelin renforce l'offre de loisirs et de soutien à la parentalité sur le territoire.

La Caf a joué un rôle déterminant en accompagnant la commune dans l'analyse des besoins, la définition du projet éducatif et le financement de la structure, conformément à ses objectifs d'action sociale. Le succès immédiat de l'équipement confirme la pertinence de cet investissement au service des familles.

Les partenariats

Inauguration de l'ALSH de S'-Renan

En juillet 2025, la ville de S'-Renan a inauguré le nouveau centre de loisirs « Ty Colo », un équipement modernisé soutenu par la Caf du Finistère aux côtés de l'État et du Département. Conçu pour améliorer l'accueil des enfants de 3 à 11 ans, il offre des espaces adaptés, des activités diversifiées et répond aux besoins croissants des familles. Cet investissement de plus de 1,8 M€ HT illustre un partenariat fort au service des politiques éducatives et familiales du territoire.



Inauguration de l'ALSH de S'-Renan.



Les partenariats

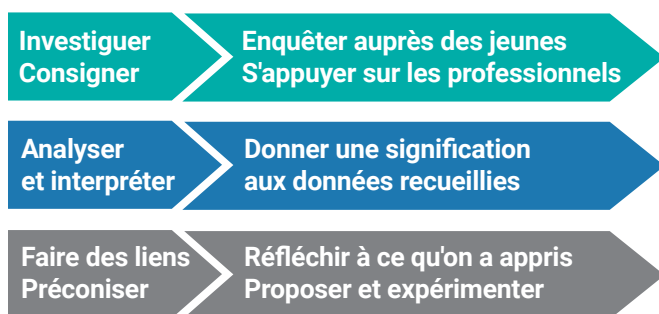
LA JEUNESSE

Depuis 2024, la Caf du Finistère et le CRIJ Bretagne (Centre Régional Information Jeunesse de Bretagne) mènent conjointement **une expérimentation sur l'accès aux droits et aux services des jeunes de 12 à 25 ans**. Cette action s'inscrit dans le plan d'action du CDSF, Comité Départemental des Services aux Familles.

Réunion du CDSF
le 16 mai 2025.



Objectifs et méthode proposée



- 1. Produire de la connaissance** sur la manière dont les jeunes se saisissent des droits et des services sur le territoire.
- 2. Émettre une ou plusieurs propositions** pour améliorer leur accès à l'information, aux droits et aux services.

Méthode : expérimenter une démarche « pour et avec » les jeunes, privilégier le recueil de paroles, associer professionnels jeunesse et élus.

Public : sont ciblés les 15-24 ans.

Dans un premier temps, deux diagnostics ont été réalisés sur deux territoires ruraux : la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime et Haute Cornouaille. Ces diagnostics ont permis de mettre en lumière plusieurs résultats et ont abouti à plusieurs préconisations à destination des élus.

En Haute Cornouaille, les préconisations permettront notamment d'accompagner l'ouverture d'un espace jeune à destination des 15-25 ans, dans lequel ils pourront retrouver plusieurs services qui leur sont destinés. Cet espace est pensé comme un tiers-lieu, dans lequel les jeunes de cette tranche d'âge auront toute l'autonomie nécessaire pour y façonner ses usages.

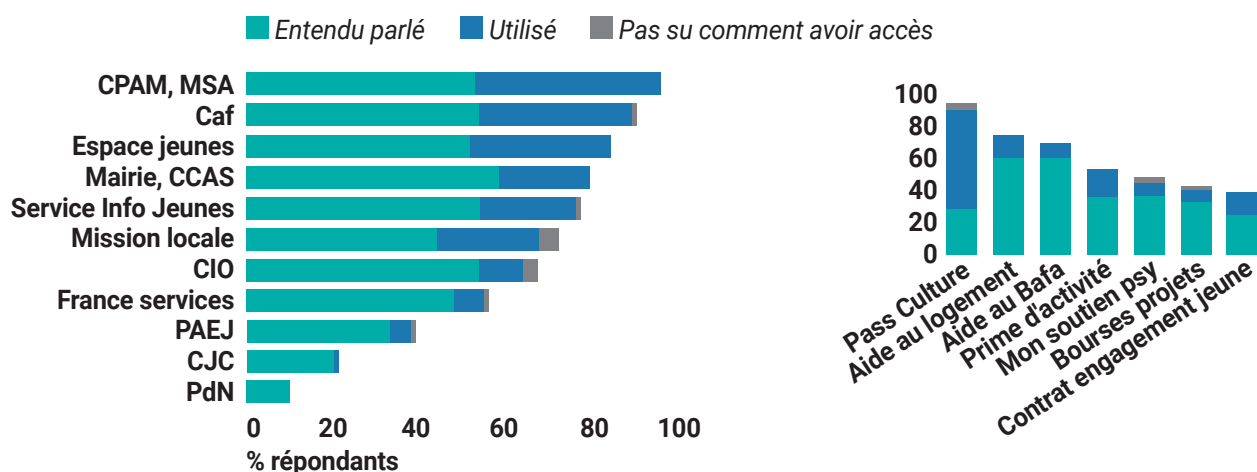
Au sein de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime, le diagnostic se poursuit par une expérimentation jusque fin 2026. Cette expérimentation prend la forme d'un poste, financé conjointement avec la communauté de communes, permettant de mettre en action les premières pistes et préconisations, afin de vérifier et de conforter les solutions à envisager afin de répondre aux besoins des jeunes.

Les partenariats

Exemple de résultats du diagnostic :

Connaissance et utilisation inégale des aides et des services existants

Une majorité a entendu parler de 12 services sur les 15 questionnés. De même pour 8 des 14 aides listées. Pour autant, cette connaissance est inégale et leur utilisation s'avère globalement limitée. Les mieux identifiés sont les services « tout public » tels que la CPAM/MSA ou la Caf. C'est moins le cas des services ciblés « jeunes ». Ils sont nombreux à avoir utilisé le Pass Culture tandis que d'autres dispositifs sont peu repérés.



Depuis septembre 2025, les diagnostics se poursuivent sur deux territoires urbains : le quartier de Kérourien Valy-Hir à Brest et Concarneau Cornouaille Agglomération.

La Caf du Finistère soutient le nouveau service d'écoute jeunes « PASAJ », porté par l'association Sauvegarde 29. Ce service offre la possibilité à tous les jeunes du Finistère de 12 à 25 ans de contacter une ou un psychologue via appel ou SMS. Ce service est ouvert depuis fin mai 2025, tous les soirs de 20^h à 23^h (sauf les jeudis, samedis et jours fériés).

Confidentiel & Gratuit

Tous les soirs de 20h à 23h
sauf les jeudis, samedis et jours fériés

APPEL & SMS

Scan me

pasaj@adsea29.org
www.adsea29.org

SAUVEGARDE 29
pour l'Enfance

La Sauvegarde - ADSEA 29 - 14 rue de Moutonville - 29200 BREST - 06 98 775 530 533

Affiche « fille » du service d'écoute Pasaj.

Les partenariats

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

En 2025, comme en 2024, la Cnaf a mis en place un fonds d'aides exceptionnel afin de soutenir les **structures d'Animation de la Vie Sociale** rencontrant des difficultés financières importantes. Dans le Finistère, ce sont 4 centres sociaux qui ont pu en bénéficier pour un total de 67 747 €.

La Caf du Finistère a fait le choix de compléter cette aide exceptionnelle en élargissant certains critères afin de soutenir plus largement les centres sociaux en difficultés. Ce sont donc au total 8 centres sociaux qui ont été soutenus pour un total de 119 084 €.

En parallèle de ce soutien financier, un accompagnement a été réalisé pour ces structures permettant la mise en place de plans d'actions pluriannuels, visant à retrouver une stabilité et une pérennité financière. Cet accompagnement rapproché a été réalisé par la Caf du Finistère et la Fédération des Centres Sociaux, pour lequel ont été conviés les principaux financeurs de chaque centre.

Exemple d'accompagnement : fermeture du centre social de Châteauneuf-du-Faou et nouvel agrément avec un nouveau gestionnaire

Après plusieurs années de difficultés persistantes et notamment financières, le centre social Ulamir de l'Aulne (fondé en 1984) a annoncé sa dissolution lors d'une assemblée générale extraordinaire le 21 janvier 2025. Conscient d'avoir joué un rôle primordial dans la vie locale, et de la nécessité absolue de poursuivre une nouvelle forme d'engagement, la Communauté de Communes de Haute Cornouaille, accompagné et soutenu financièrement par la Caf du Finistère, a impulsé une démarche de réflexion participative auprès des habitants (réalisée par l'association ÉPAL).

À travers des temps d'échanges auprès des élus, enrichis des ateliers participatifs, les habitants et les acteurs qui composent le territoire ont reconnu unanimement la richesse d'une structure d'animation locale, permettant ainsi de transformer une fin en une opportunité de renouveau.

Cette mémoire collective a été un socle pour envisager un avenir à plusieurs scénarios et identifier de nouveaux enjeux, tels que soutenir les initiatives citoyennes ou encore de favoriser le lien social. Le nouveau projet social, agréé pour deux ans (2026-2027), se veut être plus adapté aux besoins du territoire en tenant compte notamment des demandes exprimées par les familles, mais également plus participatif et donc plus vivant.

Transformation d'un EVS en centre social à Carhaix

En réponse aux besoins sociaux identifiés sur le secteur de Carhaix, le projet du CLAJ a évolué pour renforcer son rôle dans l'animation de la vie sociale, consolider les partenariats avec Poher Communauté et la Caf du Finistère, et accéder à des financements complémentaires au bénéfice des habitants. L'agrément Centre social est venu reconnaître les orientations visant à répondre aux enjeux spécifiques de Carhaix : le renforcement du lien social dans un territoire rural dispersé, le soutien aux familles et à la parentalité, l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, la valorisation de la culture locale (langue bretonne, initiatives citoyennes), la lutte contre l'isolement, notamment des personnes âgées.

Les partenariats

Évolution de la politique vacances enfants et jeunes

Vacaf/AVE

Le lancement de l'Aide Vacances Enfants (AVE), une aide VACAF destinée aux enfants de 6 à 15 ans (en 2025), constitue un changement majeur pour favoriser l'accès aux séjours collectifs. Versée en tiers payant aux organisateurs, cette aide facilite le départ des enfants et allège le coût pour les familles. Pour cette première année de déploiement, **525 enfants** ont pu en bénéficier.

Évolution de « On s'lance »

On s'lance permet à des jeunes de 12 à 21 ans de mener des projets collectifs (On s'lance Ensemble) et à des jeunes de 16 à 21 ans de partir pour la première fois en autonomie en France ou en Europe (On s'lance Solo). Grâce au site www.jep.bzh, les jeunes peuvent demander un coup de pouce de 1 200 € maximum pour les projets collectifs et de 250 € maximum pour les départs en vacances. Ils sont accompagnés par des professionnels de leur territoire depuis la concrétisation de leur idée jusqu'à la demande de financement. En 2025, on compte **101 départs en vacances** et **24 projets collectifs**.

Affiche de la campagne « vacances » 2025.



Recto du flyer On s'lance.

Comptabilité et finances

UNE QUALITÉ CONSOLIDÉE

En 2025, à nouveau une année porteuse d'une stratégie Qualité !

Localement, la priorité a été d'améliorer notre qualité de la liquidation et de sécurisation des données entrantes, dans une année marquée par le déploiement du DRM. L'enjeu a été de faire de la DQI un levier d'alimentation de la dynamique locale vers davantage de performance et de responsabilisation.

Les actions 2025 en ce sens ont été déployées :

- **On porte !** Portage de l'enjeu dans la communication de l'organisme. Accompagnement des pilotes et acteurs de la DQI par les coordinatrices.
- **On agit !** Plan d'actions systématique en cas d'indicateur à enjeu en difficulté, ateliers au service Vérification, entre les services Vérifications comptables et Prestations, entraide interservices.
- **On capitalise !** Régularité des instances en place, confirmation de « La Boussole » comme notre tableau de bord de pilotage (image ci-dessous).
- **On déploie !** Déploiement de la refonte de la supervision.

Encore cette année, les deux coordinatrices qualité ont appuyé la livraison de trois kits de processus et co-animés quatre Codirel thématiques dédiés à la qualité, tout en assurant une fluidité de notre démarche Qualité au quotidien.

La boussole Données mises à jour le 03/02/26

Pages: Accueil, Global, Graphique, Synthèse des résultats a..., Vue mensuelle, Commentaires

Choix du processus :

- M1 Organiser l'offre et favo...
- M2 Répondre, orienter, acc...
- M3 Assurer un paiement ra...
- M4 Rétablir et améliorer le...
- M5 Accompagner, mainteni...
- P1 Définir et mettre en œu...
- P2 Piloter la qualité et le co...
- S1 Délivrer et garantir l'acc...
- S2 Tenir la comptabilité et r...

Part variable: Tout

CPOG: Tout

COG: Tout

Intéressement: Tout

Nom de l'indicateur	en N	en N-1	Objectif	CPOG	Int.	Part var.	PCI	DQI	
Taux de contrôle des créations / modifications des tiers nationaux	10,00								référénte Stéphanie Cresno - C
Taux de contrôle des forçages Avpf ciblés via la 399.1	10,00		10,00						référénte Stéphanie Cresno - C
Taux de contrôle des forçages Avpf ciblés via la 399.2	10,00		10,00						référénte Stéphanie Cresno - C
Taux de contrôle des forçages les plus à risque (303-1 à 303-9)	93,00	93,00	90,00						référénte Stéphanie Cresno
Taux de contrôle des forçages sur les ressources issues du Drm pour le calcul des droits AL (226-7)	93,00	93,00	90,00						référénte Stéphanie Cresno
Taux de contrôle des fusions / regroupements de tiers	30,00								référénte Stéphanie Cresno - C
Taux de contrôle des modifications du calcul AAH	95,00	97,00	90,00						référénte Stéphanie Cresno - a
Taux de contrôle des rappels et indus élevés	93,00	93,00	90,00						référénte Stéphanie Cresno
Taux de contrôle IF de la saisie / modification manuelle des paliers de pensions	48,00		25,00						
Taux de contrôle IF de la validation d'une démarche complète par le technicien Aripa	30,58		25,00						référénte Stéphanie Cresno - C
Taux de contrôle IF des créations / modifications des coordonnées bancaires	72,00		10,00						référénte Stéphanie Cresno - C
Taux de contrôle local des aides financières individuelles		5,12	5,00						référént Didier Suet - détermin
Taux de contrôle mensuel Datamining métier	5,20	6,90	3,00						référénte Stéphanie Cresno
Taux de liquidation automatique - M	37,54	50,25	36,00						Référénte Béatrice Le Pallec
Taux de qualité financière IQL0 (Cible 200) - M	93,68	92,70	92,40						référénte Stéphanie Cresno - c
Taux de recouvrement des impayés de pension alimentaire avec...			77,00						

L'indicateur validation des comptes locaux par le directeur comptable et financier est à 1 si validation sans restriction
Les indicateurs binaires (oui/non) sont à 1 si oui et 0 si non
L'indicateur TAUX D'UTILISATION DES TELESERVICES BOUQUET ALLOCATAIRES n'apparaît pas dans le Pbi : il a été neutralisé en cours d'année par la Cnaf pour 2025

Retour Sommaire | Vue mensuelle | Zoom sur les indicateurs de l'intéressement | Zoom sur les indicateurs de la part variable | Zoom sur les indicateurs exclusivement PCI

Comptabilité et finances

Pour exemple, un plan d'actions d'amélioration de la qualité de la liquidation des prestations a permis d'atteindre notamment l'objectif IQL après une année difficile en 2024 (taux de qualité des dossiers liquidés par le service Prestations mais également tout service saisissant des faits générateurs).

2025 PLAN D'AMÉLIORATION de la qualité de la liquidation des prestations



Consolider la transversalité

- Boucler le programme de présentation de la Vérif aux services PF
 - Immersions vérifs / GCA
 - Encourager les contacts entre les services prestation et vérification
- Ateliers multi-métiers (GCA/vérif) sur des thématiques identifiées

- Poursuivre le suivi stratégique des résultats (Codirel, CSA, IQPF)
- Poursuivre l'utilisation du TDB partagé

Consolider l'analyse de la qualité agents :

- Continuer l'analyse des rejets IQL0 par les managers chaque mois,
- Analyse par les managers des rejets de 3 agents au maximum par équipe pour lesquels les taux de rejets sont au delà de la moyenne de la CAF
- Croiser les résultats de la supervision avec ceux de la vérification
- Croiser résultats IQL0 + cible 250 et production + thématiques de l'agent et dépasser les erreurs liées aux étourderies pour se concentrer sur les erreurs de maiconnaissance techniques et de la réglementation

Poursuivre l'analyse de la qualité interne



Travailler l'efficacité

- Améliorer la rédaction des rejets pour les rendre plus compréhensibles des GCA
- Proposer une Braistorming aux vérificateurs pour dégager des pistes d'amélioration
- S'approprier les réformes d'adossment au DRM, liée à France Travail du CMG

- Inscription des managers production à la formation pilotage de la production qui prévoit un jour sur la qualité de la liquidation
- Débriefing de cette formation pour construire des accompagnements locaux

Implication des manager



Poursuivre la communication

- Réunions "C'est quoi l'IQL 0 ?" aux services autres que les PF afin de partager encore plus cet objectif et son sens
- Partage de l'enjeu par le Directeur aux Ag de managers
- écrire un article CafCom dans l'année explicitant les indicateurs de qualité de la liquidation des PF.
- Mise en œuvre de VCA

- Formalisation de l'offre de service Appui métier (clarification et priorisation) afin de s'assurer de la soutenabilité de la mission.
- Mieux évaluer nos actions : définir pour les ateliers d'optimisation des indicateurs à suivre pour analyser la pertinence de l'action
- Maintenir à minima une journée de liquidation par semaine pour les référents afin de maintenir l'expertise

Consolider l'appui métier



Zoom sur le contrôle sur pièces

- Accompagner la montée en compétence des GCA nouvellement formés :
- Faire passer le Quizz Rac et DATA aux GCA formés et déterminer les actions ou ajustements métiers qui en découlent
 - Supervision des rejets à l'issue des formations RAC

- Poursuivre la mise en œuvre de la supervision nouvelle modalités sur M5 et 4
- Faire des retours de la supervision par les référents après chaque campagne pour les GCA et les vérificateurs en associant les manager

Supervision

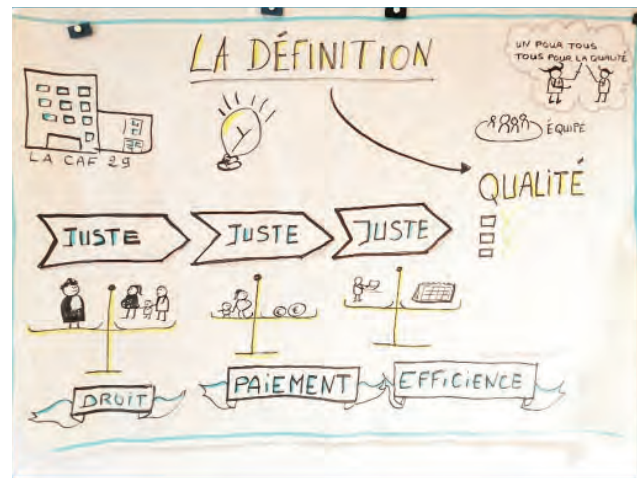


Comptabilité et finances

Équipage CPOG qualité

La Direction, depuis la livraison de la COG, a souhaité intégrer les agents aux différents thèmes du CPOG. La qualité en fait grandement partie. En 2025, l'équipage qualité a poursuivi sa lancée. Les idées ont fusé et ont pris forme au fil des ateliers :

- une identité visuelle a été créée via un logo,
- 3 services ont testé un atelier d'appropriation de la qualité,
- les 2 maîtres du jeu ont rejoint un groupe national.



Atelier du 7 juillet 2025.

Plan de prévention des indus

Dans le cadre du plan de prévention des indus, 4 actions ont été menées en 2025. L'action phare de l'année est la mise à disposition d'un flyer « apprenti » adressé aux centres de formations des apprentis.

Qu'est-ce qu'une activité professionnelle ?

- **Apprentissage** (apprentissage ou contrat de professionnalisation)
- **Salarié** (CDI, CDD, intérim)
- **Traitement indépendant** (auto-entrepreneur (auto-entrepreneur))

Stages en alternance, qualité d'affiliation ?

L'affiliation est un service de l'assurance sociale qui permet de bénéficier de prestations sociales (maladie, retraite, chômage, etc.).

Qui est affilié ?

- Les salariés
- Les indépendants
- Les apprentis
- Les personnes exerçant une activité professionnelle

Comment signaler un changement de situation ?

- **Sur ca.fr** : Espace « Mon compte » - Ma situation - Modifier ma situation
- **Par téléphone** : 3230 (service gratuit + prix d'un appel) - Échanger en direct avec un conseiller de la Caf dans tous les départements du lundi au vendredi de 9h à 18h30.
- **Par courrier** : Caisse d'Allocations Familiales du Finistère - 3 rue Plerouvenez - 29000 Brest Cedex 2

La Caf, c'est aussi 24h/24 et 7j/7

La Caf, c'est la Caf à votre domicile

Sachez que vous pouvez avoir vos déclarations, relevés de comptes rendus de chez vous, 24h/24 et 7j/7.

Messagerie vocale aussi disponible : « Mon compte » - Appel et débrancher - « Ma Caf »

La Caf, c'est aussi sur votre mobile

Téléchargez l'appi « Caf - Mon Compte » pour accéder à votre dossier et réaliser vos démarches depuis votre smartphone (Android ou iOS).

Comment signaler un changement de situation ?

Autres motifs de fin de change d'affiliation :

- le moment de fin d'une autre prestation (form)
- l'âge de l'agent (25, 21 ou 29 ans selon les cas)
- l'agent a travaillé pour plus de 3 mois

Il s'agit d'un choix à faire

Lorsque vous entendez parler d'un choix de profession, c'est-à-dire d'un choix de profession, ou bien faire une demande d'inscription en tant que salarié ou indépendant, il est important de bien réfléchir à votre situation. En tout cas, contactez votre conseiller de la Caf pour plus d'informations.

Pensez à signaler rapidement à la Caf tous vos changements de situation

Déjà embauché : le droit de choisir le lieu d'affiliation

Si votre employeur est agréé ou titulaire d'un contrat de professionnalisation, il peut faire une demande de choix de lieu d'affiliation. Le choix est accordé pour une convention de stage. Le stage doit être payé et le stage doit être inscrit dans un contrat de professionnalisation.

Déjà en activité : le droit de choisir le lieu d'affiliation

- Le demandeur de prime d'activité qui n'est pas encore salarié, ne doit pas être embauché dans le même secteur.
- Le demandeur de prime d'activité qui est salarié, ne peut pas être embauché dans le même secteur que son employeur actuel.
- Le demandeur de prime d'activité qui est en apprentissage, ne peut pas être embauché dans le même secteur que son employeur actuel.

Comment signaler un changement de situation ?

Sur ca.fr

Espace « Mon compte » - Ma situation - Modifier ma situation

Par téléphone

3230 (service gratuit + prix d'un appel) - Échanger en direct avec un conseiller de la Caf dans tous les départements du lundi au vendredi de 9h à 18h30.

Par courrier

Caisse d'Allocations Familiales du Finistère - 3 rue Plerouvenez - 29000 Brest Cedex 2

La Caf, c'est aussi 24h/24 et 7j/7

La Caf, c'est la Caf à votre domicile

Sachez que vous pouvez avoir vos déclarations, relevés de comptes rendus de chez vous, 24h/24 et 7j/7.

Messagerie vocale aussi disponible : « Mon compte » - Appel et débrancher - « Ma Caf »

La Caf, c'est aussi sur votre mobile

Téléchargez l'appi « Caf - Mon Compte » pour accéder à votre dossier et réaliser vos démarches depuis votre smartphone (Android ou iOS).

Comment signaler un changement de situation ?

Autres motifs de fin de change d'affiliation :

- le moment de fin d'une autre prestation (form)
- l'âge de l'agent (25, 21 ou 29 ans selon les cas)
- l'agent a travaillé pour plus de 3 mois

Il s'agit d'un choix à faire

Lorsque vous entendez parler d'un choix de profession, c'est-à-dire d'un choix de profession, ou bien faire une demande d'inscription en tant que salarié ou indépendant, il est important de bien réfléchir à votre situation. En tout cas, contactez votre conseiller de la Caf pour plus d'informations.

Pensez à signaler rapidement à la Caf tous vos changements de situation

Déjà embauché : le droit de choisir le lieu d'affiliation

Si votre employeur est agréé ou titulaire d'un contrat de professionnalisation, il peut faire une demande de choix de lieu d'affiliation. Le choix est accordé pour une convention de stage. Le stage doit être payé et le stage doit être inscrit dans un contrat de professionnalisation.

Déjà en activité : le droit de choisir le lieu d'affiliation

- Le demandeur de prime d'activité qui n'est pas encore salarié, ne doit pas être embauché dans le même secteur.
- Le demandeur de prime d'activité qui est salarié, ne peut pas être embauché dans le même secteur que son employeur actuel.
- Le demandeur de prime d'activité qui est en apprentissage, ne peut pas être embauché dans le même secteur que son employeur actuel.

Flyer « apprenti ».

Comptabilité et finances

L'E-RETRAIT

Un nouvel accompagnement possible pour les allocataires en grande difficulté : l'e-retrait

L'e-retrait permet la mise à disposition de prestations familiales et sociales par les Caf sous forme d'espèces pour des cas d'urgence non récurrents, avant bancarisation.

Déployé à la Caf du Finistère depuis le 1er octobre 2025, il vient en remplacement des cartes avances prestations, et permet une solution de retrait d'espèces dématérialisée, rapide et sécurisée.

En effet, l'allocataire se voit remettre par un agent Caf un numéro de e-retrait et un code PIN. C'est la combinaison de ces 2 éléments qui permettra le retrait d'espèces au distributeur.

Plusieurs services de la Caf sont mobilisés depuis l'expression du besoin par l'allocataire jusqu'à la délivrance du e-retrait.

Circuit inter-services :



Le jeudi 16 octobre, la Direction Comptable et Financière s'est réunie à l'occasion de sa journée de convivialité annuelle, organisée dans le cadre exceptionnel du château de Kergroadez à Brélès. Ce lieu « hors du temps » a offert un environnement propice à la réflexion, aux échanges et au renforcement des liens entre collègues. Pensée comme un temps fort de la branche, cette journée avait pour objectifs de favoriser la cohésion inter-services, de mieux se connaître sur le plan humain et professionnel, d'approfondir l'inter-connaissance des métiers, et de partager les actualités de la Caf. Elle a pleinement répondu à ces ambitions, dans une atmosphère conviviale et bienveillante.

Une expérience collective porteuse de sens

Cette journée a été marquée par :

- une ambiance détendue et chaleureuse,
- de nombreux échanges et moments de convivialité,
- une meilleure connaissance des personnes, des services et des missions,
- et une volonté partagée de renforcer le travail d'équipe et d'avancer ensemble.

Au-delà du cadre et des animations proposées, cette journée a constitué un levier important pour consolider les liens au sein de la branche DCF et renforcer la dynamique collective au service des missions de la Caf.



Les ressources internes

LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 a été particulièrement dense en projets RH, néanmoins, trois d'entre-eux ont constitué des priorités essentielles : la nouvelle classification, la mise en œuvre du nouveau parcours d'intégration et une réflexion autour de l'intégration de la santé mentale dans les pratiques managériales.

La nouvelle classification

La réforme avait pour objectifs d'actualiser le système de classification datant de 2004. Elle a fortement mobilisé le service RH dès le début de l'année 2025, et continue encore aujourd'hui à solliciter les équipes. A l'issue des différentes étapes de consultation du CSE en début d'année, le service RH a mené l'ensemble des travaux de transposition.

Plusieurs communications ont été diffusées auprès du personnel, complétées par des webinaires dédiés afin d'expliquer les modalités et les impacts de la transposition.

La mise en œuvre du parcours d'intégration et l'organisation des journées de convivialité

Le nouveau parcours d'intégration a pour ambition de :

- renforcer l'image employeur en offrant une expérience d'accueil cohérente et valorisante ;
- proposer un accompagnement attentif afin de faciliter l'intégration des nouveaux agents ;
- favoriser le sentiment d'appartenance dès les premiers jours ;
- clarifier le rôle de chacun, et en particulier celui du manager, au sein du dispositif d'intégration ;
- permettre à chaque agent de mieux connaître ses droits, ses obligations, ainsi que la culture institutionnelle et le fonctionnement de l'organisme ;
- offrir un dispositif accessible, modulable, capable de s'adapter aux différentes contraintes de service ;
- encourager l'autonomie des agents en leur fournissant les ressources nécessaires pour évoluer sereinement dans leur nouvel environnement.

Après 6 mois de travail la mise en œuvre du nouveau parcours d'intégration a pu être testé dès début janvier 2025.



Les ressources internes

Deux journées de convivialité ont été organisées par le service les 31 mars et 9 octobre 2025, et ont rassemblé une quarantaine de nouveaux agents.

Les journées de convivialité sont organisées afin de permettre aux nouveaux arrivants de rencontrer la Direction et de faire connaissance entre eux. La matinée s'articule autour d'une séance plénière, durant laquelle chaque membre de la Direction présente les activités de sa direction ainsi que les perspectives à venir. L'après-midi est consacrée à des activités ludiques visant à renforcer la cohésion, à créer des liens entre les participants et à leur permettre de découvrir, de manière dynamique, les grands axes stratégiques de notre organisme.



Journée du 31 mars.



Journée du 9 octobre.

Les ressources internes

LES RESSOURCES HUMAINES

QVCT : la santé mentale au cœur des priorités de la Caf




A l'occasion de la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail 2025, placée cette année sous le signe de la santé mentale, la Caf s'est engagée à renforcer sa démarche de prévention et d'accompagnement du bien-être au travail.

Lors de l'AG encadrement du 21 mai 2025 il a été proposé :

- une sensibilisation à la démarche QVCT ;
- une réflexion collective autour de l'intégration de la santé mentale dans les pratiques managériales ;
- une identification des actions concrètes pour améliorer la QVCT. Une des premières actions a été d'organiser une formation pour former les agents aux premiers secours en santé mentale.

Parce que la santé mentale fait partie intégrante de la santé globale, il est essentiel d'apprendre à reconnaître les signes de mal-être, à écouter, à orienter et à agir avec bienveillance.

The infographic is set against a light purple background with a darker purple geometric pattern on the right side. It features three rows of information, each with an icon on the left and text on the right.

	Durée	En présentiel sur deux jours (14 heures obligatoires)
	Animation	Animation par un formateur accrédité par PSSM France
	Contenu	<p>Une formation qui apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale ou des crises de santé mentale</p> <p>Une formation animée sous forme de démarche pédagogique participative</p> <p>Délivrance d'une attestation de suivi Secourisme en santé mentale à l'issue de la formation</p>

23 agents ont été formés en 2025 et les perspectives pour 2026 sont :

- d'identifier les secouristes en santé mentale,
- d'organiser des temps d'échanges entre secouristes,
- de développer un annuaire de contacts en local,
- de désigner une référente RH pour coordonner la démarche SST et organiser des échanges de pratiques ;
- de former d'autres secouristes en santé mentale.

Les ressources internes

LA COMMUNICATION

Les actions de communication à destination des allocataires, et potentiels allocataires, poursuivent un objectif de promotion des services des Caf, et contribuent à favoriser l'accès aux droits et aux services du plus grand nombre.

Ces actions peuvent être des relais de campagnes nationales ou conçues au niveau départemental pour répondre à des besoins identifiés localement. Ainsi le service contribue à l'information des allocataires en cas de nouveauté ou pour faire des rappels pour lesquels des besoins sont identifiés.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du plan marketing avec tous les mois des envois d'e-mail ou de SMS ciblés par public et par prestation. Cette année, les actions ont portées notamment sur plusieurs réformes nationales d'ampleur : CMG, réforme France Travail, DRM.

Des communications locales sont venues compléter la communication nationale.

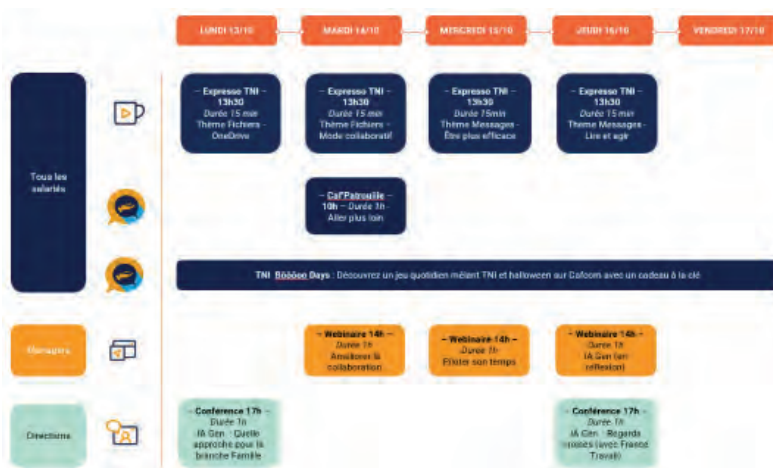
La communication interne est un complément indispensable des actions de communication vers nos publics pour partager des objectifs, une vision en commun, et renforcer les coopérations internes. Il s'agit notamment de favoriser l'engagement des salariés, faciliter les évolutions organisationnelles et valoriser notre dynamique et nos réussites.

Le service communication, intervient en appui de projets transverses tels que l'accompagnement de la nouvelle classification, les actions de transition écologique, le projet immobilier brestois, la mission CPOG. En 2025, le service a notamment travaillé sur le parcours d'intégration des nouveaux agents.

Le service met en place également des actions destinées aux salariés telles que : le Caf'lendrier (en fin d'année), Octobre Rose, les cérémonies des vœux et médailles du travail, la semaine de la QVCT.

Les collègues participent également à la démarche TNI et aux actions mises en œuvre :

- Caf'Patrouille (permanences à destination des agents les derniers jeudis du mois dans les accueils de Brest et Quimper) ;
- accompagnement des nouveaux arrivants (sur un créneau de 2 heures dans le cadre du parcours d'intégration) ou d'une longue absence.



La semaine 42, temps fort de la TNI.

Les ressources internes

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Inauguration des locaux mutualisés avec la CPAM à Morlaix

Après six mois de travaux, les agents Caf ont déménagé dans les locaux de la CPAM fin février et l'inauguration officielle a été réalisée le 19 mars 2025.

Ce site héberge **un accueil au public**, 4 conseillers de la ligne du public y reçoivent les allocataires avec ou sans rendez-vous sur des horaires étendus pour la Caf (de 8^h30 à 12^h tous les matins sauf le jeudi et de 13^h30 à 17^h tous les après-midis).

Le bâtiment héberge également **d'autres services** comme le Service des Interventions Sociales aux Allocataires chargé de l'accompagnement social des familles, la Direction Partenaires qui travaille en coordination avec les acteurs locaux de territoires et le Pôle pilotage.

Concernant l'accueil, les usagers disposent maintenant d'un **lieu unique** pour effectuer leurs démarches. Cette nouvelle organisation permet de répondre plus efficacement aux besoins des habitants, qu'il s'agisse de prestations familiales, d'aide au logement, d'assurance maladie ou encore de démarches liées à l'insertion.

Lors de l'inauguration, un point presse a d'abord été organisé en présence du Télégramme qui a relayé l'information, avec la présence des deux directeurs, Antoine Bourdon pour la CPAM et Jean-Marc Malfre pour la Caf. Mme Frédérique Schneider, présidente du CA de la Caf, était également présente à cette rencontre ainsi que Karine Simon et David Marcoup responsables de la relation de service pour la CPAM et la Caf.

Ce temps a été suivi d'un discours aux administrés, agents et partenaires, avec des interventions de Mme Schneider (Caf), M. Bourdon (CPAM) et de M. Vermot, maire de Morlaix.

Un temps convivial a ensuite réuni les partenaires, les agents du site et tous les agents ayant participé aux travaux et à l'installation (Informatique, Moyens généraux).



Inauguration des locaux le 19 mars.

Les ressources internes

Redémarrage du projet immobilier brestois

Début 2025, la Caf a été informée de difficultés concernant la situation économique du promoteur Réalités, ce qui a entraîné un temps de pause sur le projet Séquoia. Ce temps a été exploité pour mettre en œuvre les groupes participatifs et lancer des travaux intermédiaires : l'intégration des agents de Pennou Pell au site de Portzmoguer puis l'amélioration de l'accueil de Portzmoguer.

A la rentrée, Brest Métropole Aménagement et la Ville de Brest n'ont annoncé la reprise du projet Sequoia par un nouveau promoteur brestois, Mur Murs, qui n'apporte pas de modification aux plans validés initialement.

La fin d'année a été consacrée à la préparation de la signature du contrat d'achat en VEFA (vente en l'état de futur achèvement). La promesse d'achat a ainsi été signée le 28 novembre 2025.

Le planning de construction du promoteur mentionne une livraison du bâtiment à fin 2027 comme cela était initialement prévu.

Transition écologique : don de mobiliers et ateliers « fresque du climat »

Le cercle d'acteurs de la transition écologique a continué à mettre en place les différentes actions prévues, notamment via l'**animation de sessions « Fresque du climat »**. Sur une après-midi les grands enjeux liés à la crise climatique sont présentés dans toutes ses dimensions et impacts.

Une opération de **don de mobiliers aux agents** a également été mise en œuvre, piloté par le groupe Transition écologique, appuyé sur le terrain par les équipes du service Patrimoine.

Près de 150 mobiliers (chaises, bureaux, tables, armoires) ont ainsi été récupérés, après tirage au sort, par les agents intéressés, participant ainsi au réemploi et à la limitation des déchets de l'organisme. Une opération gagnante sur tous les plans qui sera renouvelée régulièrement.



Atelier « fresque du climat ».

Travaux d'entretien des bâtiments

Dans les centres sociaux brestois, comme chaque année, des travaux ont été réalisés pour contribuer à maintenir les bâtiments et l'accueil des usagers.

Au centre social de Kérourien, la deuxième phase de ravalement extérieur du bâtiment a été réalisée et des travaux d'augmentation de la puissance électrique ont été achevés. Enfin les travaux de réaménagement internes ont été lancés et seront achevés en 2026.

Au centre social de Kérangoff, plusieurs travaux ont été lancés : le changement des chaudières qui étaient très anciennes, ainsi que le ravalement de la façade lourde à proximité de l'entrée et le réaménagement des bureaux administratifs et de la zone accueil.

Les ressources internes

L'INFORMATIQUE

Modernisation des infrastructures informatiques

Afin d'assurer un service fiable, sécurisé et adapté aux usages actuels, une vaste opération de modernisation des infrastructures informatiques a été menée sur l'ensemble des sites Caf. Cette démarche avait pour objectif de remplacer des équipements devenus obsolètes, de simplifier les architectures techniques et de renforcer la sécurité des réseaux et des postes de travail.

Renouvellement des serveurs de proximité

Les serveurs installés dans les différents sites Caf présentaient plusieurs problématiques majeures. Au total, **sept serveurs ont été remplacés**, dont un serveur dédié à la bureautique et deux serveurs d'impression.

La migration des données a représenté un volume significatif : **1 To de fichiers**, soit plus de 1 330 000 documents, ont été copiés puis réorganisés. Les droits d'accès ont été parfaitement repositionnés pour garantir la confidentialité et la continuité des usages.

La transition s'est déroulée en une seule opération, sans interruption notable de service : aucun problème majeur n'a été constaté le jour de la bascule.

Renforcement de la sécurité sur le réseau LAN ARUBA

La modernisation a également concerné le réseau local (LAN), désormais basé sur une technologie ARUBA plus performante et plus sécurisée.

Un dispositif de Network Access Control (NAC) a été déployé. Concrètement, cela signifie que :

- il n'est plus possible de brancher librement un équipement sur le réseau.
- seuls les appareils préalablement validés par la DSI sont autorisés à se connecter.
- cette mesure limite les risques d'intrusion et renforce la protection des données.

En parallèle, le renouvellement du matériel réseau permet de réduire les risques de panne et d'assurer une meilleure qualité de service.

Modernisation du parc informatique

Enfin, une modernisation d'ampleur a été menée sur les postes de travail. Les anciennes configurations ne permettaient plus de supporter efficacement les versions récentes de Windows, notamment Windows 11 25H2, qui exige davantage de mémoire et de puissance de calcul.

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et de performance : **91 postes ont été renouvelés**, dont **70 ordinateurs portables**, permettant aux agents de travailler avec plus de flexibilité (télétravail, déplacements, interventions sur site, etc.). Ce renouvellement garantit une meilleure expérience utilisateur, des performances accrues et une compatibilité avec les outils modernes.

En résumé, l'ensemble de ces actions constitue une étape essentielle dans la modernisation du système d'information des sites Caf. Grâce à ces investissements :

- les infrastructures sont plus fiables et plus sécurisées,
- les postes de travail sont mieux adaptés aux usages actuels,
- la continuité de service est renforcée,
- les équipes disposent d'outils performants pour accompagner au mieux les usagers.

Les ressources internes

Déploiement de robots logiciels locaux

Dans le cadre de la modernisation de ses outils et de l'optimisation de ses processus, le service informatique a poursuivi, au cours de l'année 2025, le déploiement de robots logiciels locaux s'appuyant sur la technologie UiPath. Les robots locaux viennent compléter les robots nationaux déjà existants.

Une technologie au service de l'efficacité

Les robots UiPath fonctionnent de manière totalement autonome. Ils exécutent des actions précisément définies en amont dans un cahier des charges, garantissant fiabilité et traçabilité. Grâce à cette technologie :

- les processus sont rationalisés,
- les agents sont déchargés de tâches répétitives et chronophages,
- le temps gagné peut être consacré à des missions à plus forte valeur ajoutée, notamment l'accompagnement des usagers.

Des réalisations concrètes avec des partenaires externes

L'utilisation des robots locaux a permis de répondre à des besoins précis exprimés par deux partenaires institutionnels, via le développement de deux nouveaux automates :

- Conseil départemental/RSA (adaptation à une nouvelle législation et mise en œuvre d'un traitement automatisé dans l'outil NIMS, garantissant conformité et fiabilité).
- Brest Métropole/Tarifification de l'eau (automatisation du versement d'une aide financière et application de la loi Brottes via le système SIAS AFI, sécurisant et accélérant les traitements).

Un usage déjà largement adopté

Au delà de ces deux projets, plusieurs robots sont aujourd'hui opérationnels pour différents services de la Caf. En 2025, cette technologie a permis de réaliser **environ 48 000 opérations**, illustrant son efficacité, sa robustesse et son apport concret au fonctionnement quotidien de l'organisme.

En résumé, le déploiement des robots logiciels locaux s'inscrit pleinement dans une logique de modernisation, d'amélioration continue et de soutien aux agents. Il contribue à renforcer l'efficacité des services tout en sécurisant les traitements et en améliorant la qualité du service rendu aux partenaires et aux allocataires.



Temps collectif du département
Ressources, le 1er avril 2025.

La direction et l'appui au pilotage



Séminaire le 18 septembre au NevezLab.

INNOVATION

En 2025, la Caf du Finistère a poursuivi sa dynamique européenne avec une nouvelle **mobilité du NevezLab à Berlin**, centrée sur les enjeux de l'accueil. Après les expériences menées en Italie et en Belgique, cette mission a permis d'analyser l'articulation entre accueil physique et numérique, d'étudier les pratiques d'accueil des publics précaires et d'observer les démarches « d'aller vers » les usagers les plus éloignés des services.



Parallèlement, la Caf s'est engagée dans la **démarche d'obtention de l'accréditation Erasmus+ 2026-2027**, en consortium avec le Resam. Ce travail collaboratif a permis de définir les objectifs du futur programme autour de trois intentions majeures : le développement du pouvoir d'agir, la conduite du changement inspirée de modèles plus coopératifs et horizontaux, et l'amélioration de l'accompagnement des publics vulnérables.

Les ambassadeurs de l'innovation se sont réunis le 18 septembre. L'occasion de marquer la fusion de cette communauté avec celle des **maîtres du jeu de la mission CPOG** qui intègrent ensemble le NevezLab autour d'une double mission :

- Être les vigies de l'innovation : observer, questionner, être à l'écoute des signaux faibles repérés au sein de son service, auprès des partenaires ou des allocataires, remonter les besoins et les propositions. Cela peut concerner des pratiques, l'offre de services aux allocataires, ou la mise en place de nouvelles démarches

La direction et l'appui au pilotage

- Diffuser la culture de l'innovation : faciliter des ateliers en intelligence collective, accompagner des groupes, apporter des nouvelles techniques et savoir-faire, transmettre des bonnes pratiques.

Ces deux missions participent à la dynamique de transformation de la Caf du Finistère.

MUTUALISATION

En 2025, le **service Études et statistiques** de la Caf du Finistère a conclu une convention de coopération avec **la Caf du Morbihan** afin de mutualiser les compétences des deux organismes. Cette convention a permis de structurer un fonctionnement partagé : les deux chargés d'études interviennent désormais conjointement pour les deux caisses. L'année 2025 a ainsi constitué une phase de mise en place opérationnelle.

ÉVALUATION

La Caf du Finistère a engagé une évaluation de sa **comitologie** afin de simplifier la gouvernance et d'améliorer l'efficacité de ses instances. Cette démarche s'est appuyée sur une analyse documentaire, la collecte d'indicateurs et un focus groupe. Les résultats ont été restitués en juin 2025.

PILOTINE

La Caf du Finistère a lancé, avec un groupe de managers réuni au sein de la Pilotine, un chantier destiné à **renforcer l'autonomie des équipes** et à **moderniser les pratiques managériales**. Les managers pilotes, accompagnés par une ambassadrice innovation du NevezLab, conduisent cette démarche en s'appuyant sur les principes du design thinking afin de favoriser l'expérimentation, la prise d'initiative et la confiance des agents. Des livrables opérationnels et des temps de restitution jalonnent l'avancement du projet.



Les managers de La Pilotine.

IA GÉNÉRATIVE

L'année 2025 a permis d'engager la rédaction et la mise en œuvre du **plan de déploiement de l'intelligence artificielle générative** au sein de la Caf du Finistère. Ce travail s'est appuyé à la fois sur les initiatives locales et sur les orientations nationales portées par la Branche Famille.

Des actions de sensibilisation ont été lancées afin d'accompagner des groupes d'agents dans la découverte des usages possibles, tandis que les premières formations ont commencé à être déployées pour favoriser une utilisation maîtrisée, responsable et sécurisée de ces nouveaux outils.

Le conseil d'administration

Les principales décisions du CA en 2025

- L'approbation des comptes de l'exercice 2024.
- L'approbation du rapport d'activité 2024.
- Le vote des budgets 2025 (budget commun de gestion 2025 et budget d'action sociale 2025).
- Mandat donné au directeur pour engager le processus de vente d'un appartement, antenne sociale du Braden à Quimper.
- Le règlement des aides financières aux partenaires et aux familles 2025.
- BAFA : un soutien complémentaire de 100 € attribué pour les stagiaires choisissant un module d'approfondissement sur le handicap.
- Le partenariat avec Brest Métropole pour une campagne allocation eau 2025/2026.
- La signature de Conventions Territoriales Globales.
- Le vote de motions portant :
 - sur le fonds d'aide exceptionnel (FAE) pour améliorer le soutien aux centres sociaux, demandant d'inclure des critères locaux pour apprécier les situations des centres sociaux en difficulté ;
 - sur le cumul entre complément 2 ou 3 d'AEEH et les allocations chômage, en particulier lorsque l'emploi occupé précédemment l'était à temps partiel.

Le conseil d'administration, en 2025, a pris acte :

- D'un point d'étape du CPOG 2023/2027.
- D'un point d'étape du SPPE.
- D'un bilan de la médiation administrative.
- D'un plan d'actions transition écologique.
- D'un point d'information sur l'intelligence artificielle générative au sein de la branche Famille.
- D'un bilan du mandat 2022/2025.

Les administrateurs représentent également la Caf du Finistère auprès de **72 partenaires et structures extérieures**, ce qui a représenté **près de 220 réunions en 2025**, autres que les commissions internes.



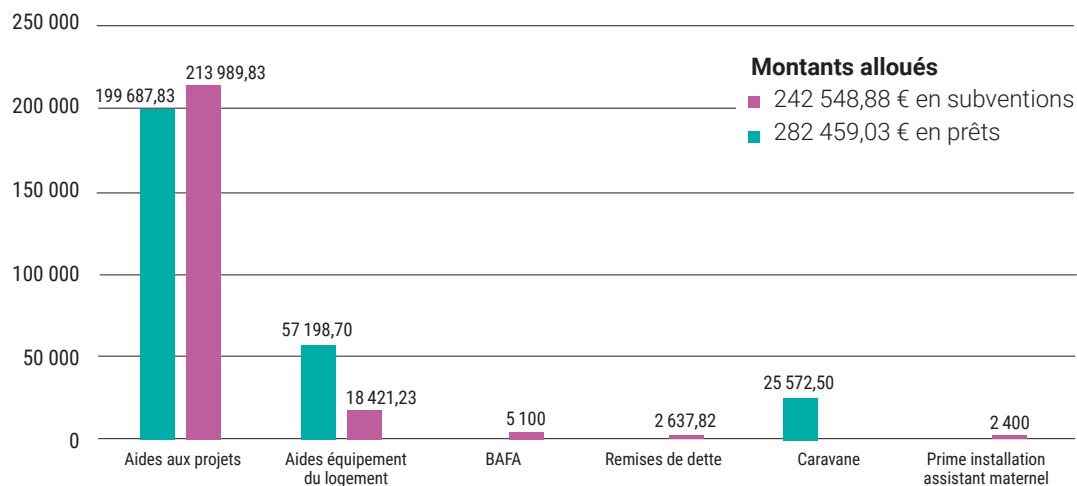
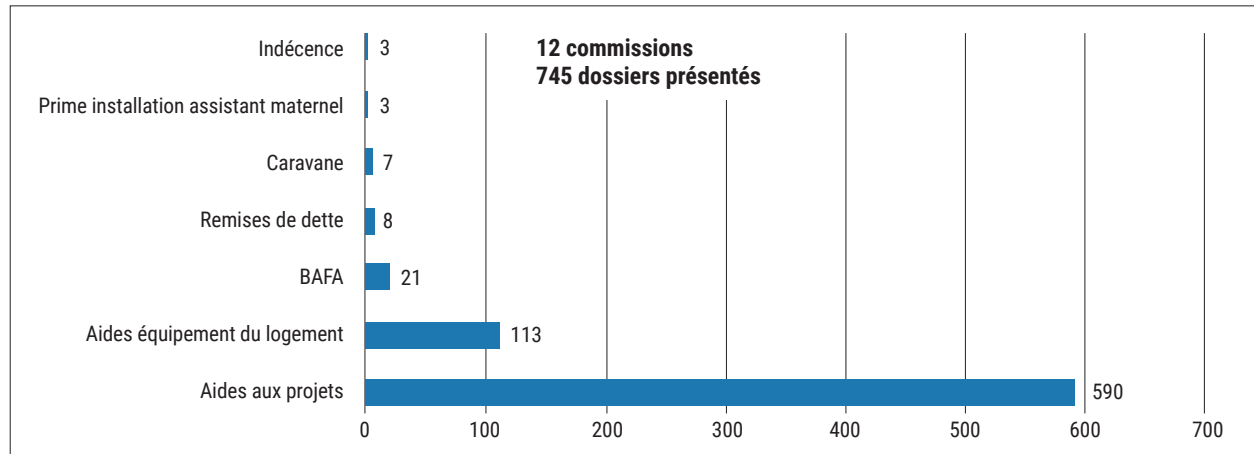
Dernière réunion de la mandature
le 17 décembre 2025.

Le conseil d'administration

La commission d'attribution des aides financières individuelles - CAAFI

Présidence : A. Le Menn (UDAF)

	Titulaires	Suppléants
Représentants des salariés	O. Milin	N. Cabresin
	M. Doche	C. Gratigny
	A. Archimbaud	P. Le Floch
	F. Schneider	P. Bouvet
	C. Auvet	J. Le Saux
Représentants employeurs et TI	I. Sudre	C. Guénégan
	S. Gourvil	D. Rosa
	C. Charbonnier	O. Toulemont
	F. Blanc	V. Fragni
	J. Jouaillec	P. Terrom
UDAF	A. Le Menn	F. Martin
Personne qualifiée	D. Gouley	P. Le Goff



Le conseil d'administration

La commission de recours amiable - CRA

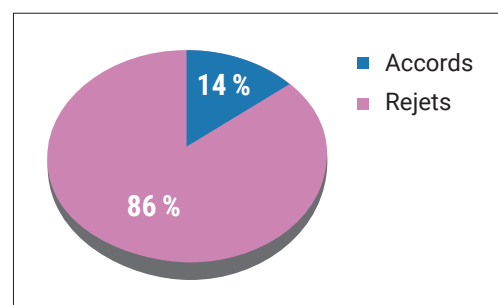
Présidence : S. Lequellennec (MEDEF) / Vice-présidence : C. Maguet (UDAF).

Décision : CRA 07/02/2025.

Titulaires		Suppléants	
CFTC	F. Schneider	CGT	F. Huguet
FO	C. Gratigny	CFE-CGC	C. Auvet
UDAF	C. Maguet	Pers. qualifiée	F. Tanguy
CPME	H. Kermorgant	U2P	S. Gourvil
MEDEF	S. Lequellennec	FNAE	J. Jouaillec

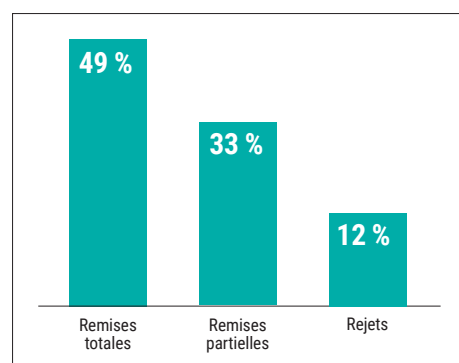
Contestations de droits

- 106 dossiers
- 11 commissions



Demandes de remises de dettes

- 3 388 dossiers analysés
- Montant moyen des remises accordées : 594 €



La commission Pénalités

- 7 séances
- 43 propositions de pénalités analysées
- Montant moyen des pénalités prononcées par la Caf en 2025 : 1 084 €



Inauguration de la MAM inclusive
« Terre de Mômes » à St-Martin-des-Champs
le 12 avril 2025.

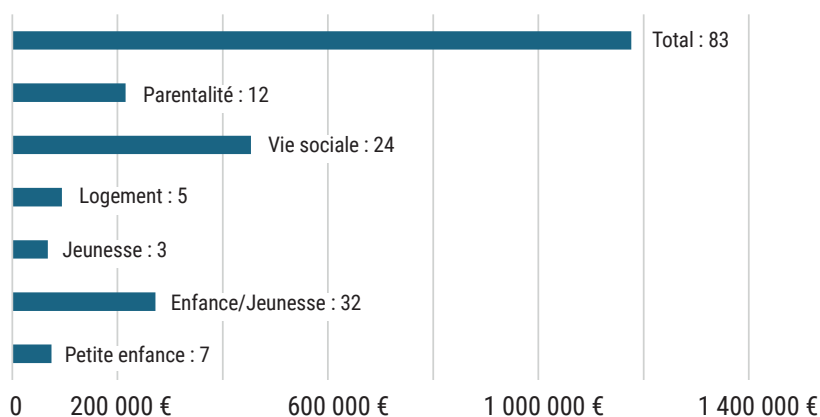
Le conseil d'administration

La commission d'action sociale - CAS

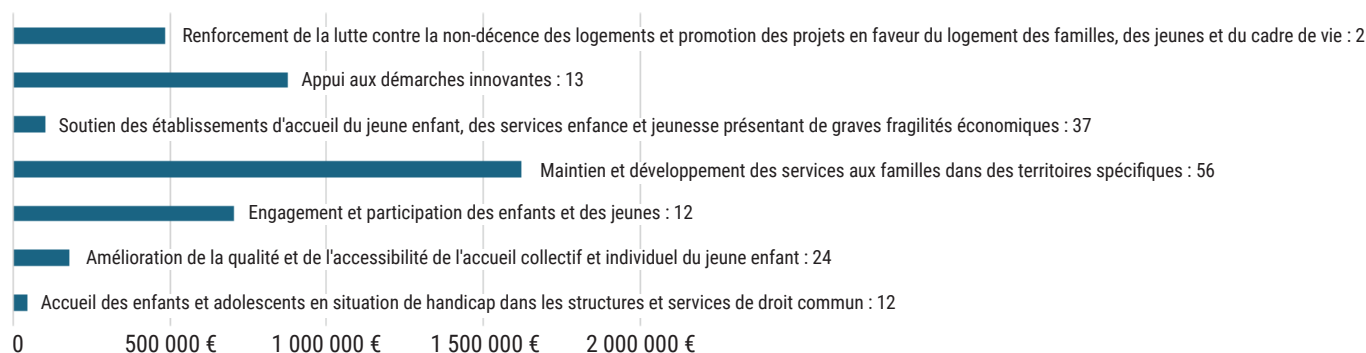
Présidence : C. Gratigny (CGT-FO)

	Titulaires	Suppléants
Représentants des salariés	O. Milin	A.-C. Klaus
	C. Gratigny	M. Doche
	P. Le Floch	F. Huguet
	F. Schneider	P. Bouvet
	C. Auvet	J. Le Saux
Représentants employeurs et TI	C. Charbonnier	S. Gourvil
	S. Lequellennec	
	I. Sudre	V. Fragni
	F. Blanc	M. Baillergeant
	H. Kermorgant	J. Jouaillec
UDAF	J. Le Yondre	S. Cap
Personne qualifiée	F. Tanguy	A. Guilloré

Subventions sur fonds locaux - 83 dossiers

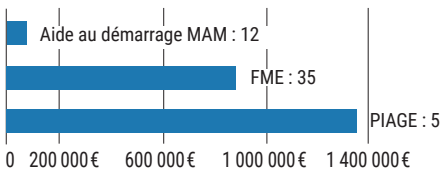


Fonds publics et territoires - 156 dossiers

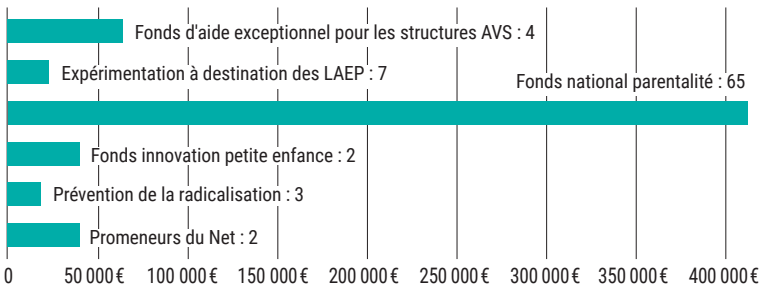


Le conseil d'administration

Petite enfance - 52 dossiers

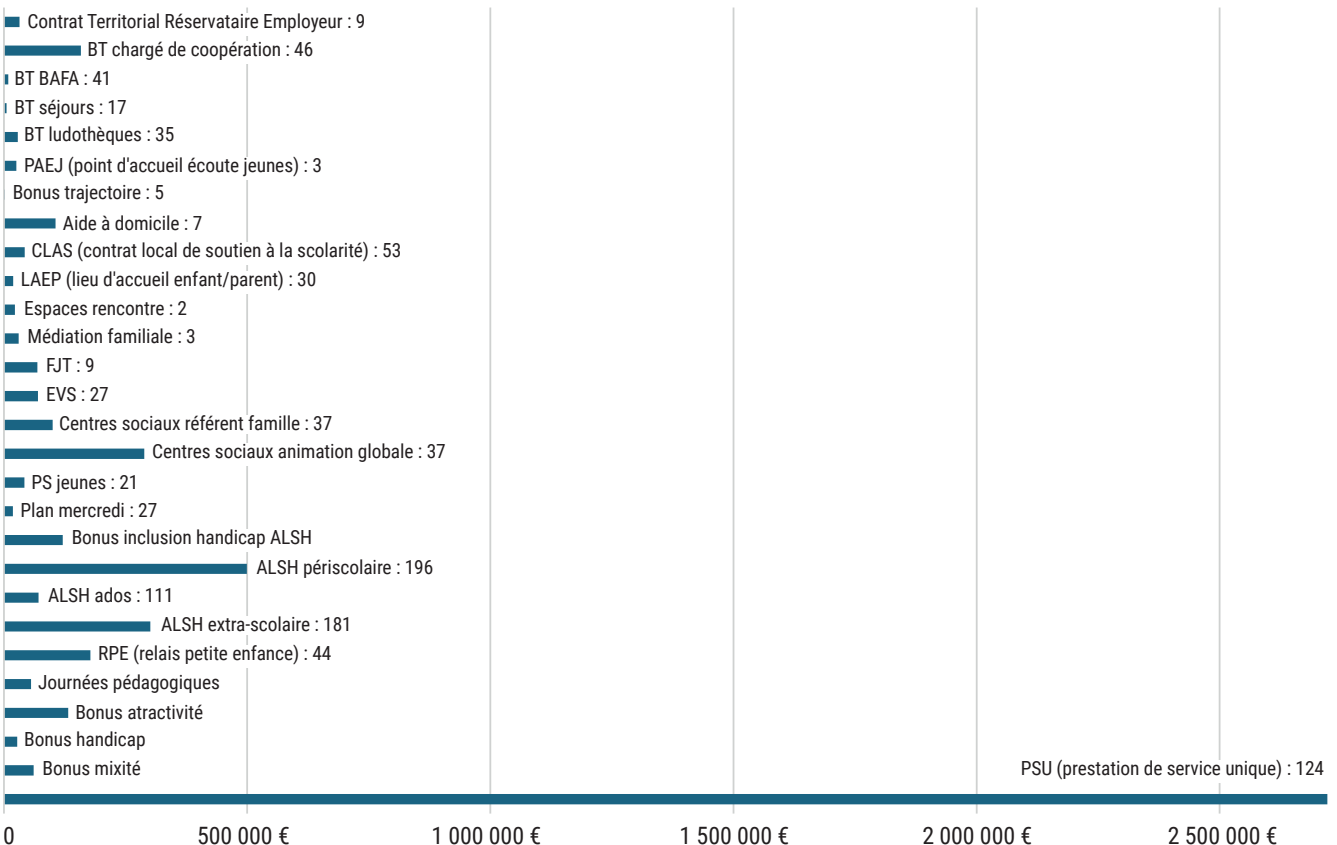


Autres - 83 dossiers



Signature CTG du Haut-Pays-Bigouden
le 28 juin 2025.

Prestations de service de droit commun - 1 065 dossiers



Le conseil d'administration

Les représentations extérieures des membres du CA

	Titulaires	Suppléants
Centre social Ulamir - Lanmeur	S. Gourvil	F. Huguet
Centre social Carré d'As - Morlaix	A. Le Menn	F. Huguet
Centre social Ti an Oll - Plourin-lès-Morlaix	A. Le Menn	S. Gourvil
Centre social Gens du Voyage La Passerelle - Morlaix	S. Gourvil	F. Tanguy
Centre social MPT - Landerneau	I. Sudre	F. Blanc
Centre socio-culturel intercommunal Lesneven Côte des Légendes - Lesneven	I. Sudre	O. Milin
Centre social Ulamir de L'Aulne - Châteauneuf-du-Faou	M. Doche	F. Schneider
Centre social Kanéveden - Bellevue - Brest	F. Blanc	H. Kermorgant
Centre social Les Amarres - Kéréderm - Brest	J. Le Yondre	P. Floch
Centre social Kérangoff - Comité d'animation - Brest	C. Gratigny	C. Maguet
Centre social Couleur Quartier - Kérourien - Brest	J. Le Yondre	C. Gratigny
Centre social La Clef - Pen-ar-Créac'h - Brest	C. Maguet	C. Gratigny
Centre social MPT du Guelmeur - Brest	H. Kermorgant	F. Blanc
Centre social Agora - Guilers	J. Le Yondre	I. Sudre
Centre social Astérie - Plougastel-Daoulas	C. Auvet	P. Le Floch
Centre social La Courte Échelle - Plouzané	F. Blanc	P. Le Goff
Centre social Horizons - Pontanézen - Brest	J. Le Yondre	C. Gratigny
Centre social J. Jacolot - Le Relecq-Kerhuon	A. Archimbaud	C. Auvet
Centre social Gens du Voyage La Roulotte - Brest	P. Le Floch	C. Gratigny
Centre social Ulamir - Crozon	C. Gratigny	F. Schneider
Centre social Ti Lanvennec - Locmaria-Plouzané	H. Kermorgant	C. Auvet
Centre social La Balise - Concarneau	S. Lequellennec	M. Doche
Centre social Chemins de Faire - Rosporden	M. Doche	J.-E. Cruau
Centre social MJC - Scaër	S. Lequellennec	M. Doche
Centre social Ulamir du Goyen - Poullan-sur-Mer	N. Cabresin	C. Charbonnier
Centre social MJC Ti an Dud - Douarnenez	C. Charbonnier	C. Lemel
Centre social MPT de Penhars - Quimper	J.-L. Guillart	F. Schneider
Centre social SIVOM Cap Glazik - Briec-de-l'Odet	J.-E. Cruau	J. Jouaillec
Centre social Les Abeilles - Quimper	J.-E. Cruau	C. Charbonnier
Centre social Polysonnance - Châteaulin	C. Lemel	R. Bellenger
Centre social MJC/MPT de Kerfeunteun - Quimper	A.-C. Klaus	J. Le Saux
Centre social MPT d'Ergué-Armel - Quimper	J. Le Saux	M. Doche
Centre social Ulamir E Bro Glazik - Plonéis	J.-L. Guillart	J. Le Saux
Centre social MPT du Moulin Vert - Quimper	J.-L. Guillart	J. Le Saux
Centre social MPT - Pont-l'Abbé	C. Charbonnier	J.-E. Cruau
Centre social des Monts-d'Arrée - Brasparts	F. Tanguy	F. Huguet
SDAVS - Comité de pilotage	Présidente du CA - F. Schneider	Président de la CAS - C. Gratigny
SDSF - Comité départemental de service aux familles	Présidente du CA - F. Schneider	Président de la CAS - C. Gratigny
Fédération régionale des centres sociaux	Présidente du CA - F. Schneider	Président de la CAS - C. Gratigny
Commission départementale consultative des Gens du Voyage	Présidente du CA - F. Schneider	Président de la CAS - C. Gratigny
CDAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	2 ^e Vice-président - J.-L. Guillart	Présidente du CA - F. Schneider
Pôle Ressources Handicap - Comité de pilotage	Présidente du CA - F. Schneider	
Fondation Massé Trévidy - Conseil d'administration	Présidente du CA - F. Schneider	
Brest Métropole Habitat	C. Auvet	
Finistère Habitat - Office public de l'habitat départemental	Présidente du CA - F. Schneider	
Office Public de l'Habitat de Douarnenez	C. Charbonnier	
Office Public de l'Habitat de Quimper Cornouaille	Présidente du CA - F. Schneider	
ADIL - Conseil d'administration et bureau	P. Le Floch	I. Sudre
Mission Locale - Pays de Cornouaille	C. Charbonnier	
Mission Locale - Morlaix	A. Le Menn	
Mission Locale - Brest	I. Sudre	
Agora Justice (aide judiciaire)	J.-L. Guillart	F. Schneider
Archipel - Aide aux soins	A. Archimbaud	
Comité Breton d'Histoire de la Sécurité Sociale	Présidente du CA - F. Schneider	



caf.fr

Caf du Finistère

1, rue de Portzmoguer - 29602 BREST Cedex 2

3230 (prix d'un appel local)